

BULLETIN
DE LA
CHAMBRE
DE
COMMERCE
FRANÇAISE
AU CANADA

**CHAMBRE DE COMMERCE
FRANÇAISE AU CANADA**

Reconnue par le Ministre du Commerce
et de l'Industrie le 20 août 1886.

429, AVENUE VIGER, MONTRÉAL (CANADA)

Téléphone : PLateau 9420

Adresse télégraphique : "GALLIA, MONTRÉAL"

BUREAU DE PARIS (France)

31, Avenue Pierre-Ier-de-Serbie - Paris (16ème)

Téléphone : KLÉber 68-50

Visitez

PARIS

et

LONDRES

sans qu'il vous en coûte davantage

Vous pouvez, sans perdre un temps précieux, vous rendre maintenant de Montréal directement à Paris. Seul Air France vous offre ce service direct et rapide. Si vous le désirez, Air France vous transportera en outre gracieusement de Paris à Londres, qui n'est qu'à une heure et demie de la ville lumière, par la voie des airs. En voyageant par Air France vous vous délecterez de la plus fine cuisine française, arrosée de vins fins et de champagne.



Paris, la ville lumière, la capitale intellectuelle du monde, respire la gaieté et la joie de vivre. Vous y passerez des jours inoubliables.



Votre billet Montréal - Paris permettra de traverser la Manche pour vous rendre à Londres, sans qu'il vous en coûte davantage.



A bord d'un Constellation grand luxe, de succulents repas accommodés par des chefs renommés et arrosés de vins fins et de champagne vous procureront les joies subtiles du gourmet.



Consultez votre agent de voyage ou AIR FRANCE,

Immeuble de l'Aviation Internationale,

Rue Dorchester Ouest, Montréal, P.Q. - PL. 3995

DEUX VOLS
PAR SEMAINE

voyagez par Air France

La porte magique qui s'ouvre sur la France
32 années d'expérience et de suprématie



BULLETIN

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA

MONTREAL

AVRIL 1951

No 521

Editorial

Le Bulletin de la Chambre de Commerce Française ne saurait passer sous silence la visite officielle que viennent de faire aux Etats-Unis et au Canada, le Président de la République et Madame Vincent Auriol, accompagnés de M. Robert Schuman, Ministre des Affaires Etrangères.

Ce voyage, sans précédent dans l'histoire des relations entre la France et le continent américain, permit à M. Vincent Auriol d'affirmer la fidélité de la France à son passé, et la ferme volonté de se défendre contre toute atteinte à son intégrité territoriale. Les 31 discours présidentiels ont souligné également le redressement d'après-guerre et la légitimité de la lutte que la France, dans un but désintéressé, poursuit toute seule en Indochine. M. Robert Schuman — dont le succès personnel fut très remarqué — a fait de nombreuses allusions à l'unité de l'Europe, assurant que loin de se replier sur elle-même, la France entendait, comme par le passé, être l'inspiratrice et le soldat du bon combat.

La franche cordialité du Président, le charme, l'élégance et la distinction de Madame Vincent Auriol, soulevèrent partout l'enthousiasme des foules. A Québec et à Montréal, l'accueil fut empreint par surcroît d'une profonde émotion, dont les autorités civiles et religieuses se sont faites les interprètes auprès des éminents visiteurs. Cette triomphale visite laissera de part et d'autre des souvenirs inoubliables, et renforcera — nous en sommes certains — les nombreux liens qui unissent le Canada et la France. Echange culturel sans doute, mais aussi intensification du courant commercial entre les deux pays. La liaison Paris-Montréal et vice versa en est déjà le jalon le plus prometteur.

Très respectueusement, merci Monsieur le Président, merci, Madame Auriol, pour avoir apporté au nouveau continent une preuve tangible de la pérennité des plus hautes qualités françaises.

Sommaire

Editorial	3
La situation économique au Canada ..	3
Tableau des échanges commerciaux 1938-50	7
Situation économique en France	9
Importations au Canada en provenance de France	13
Exportations du Canada vers la France	15
Statistiques	17
Informations	19
Contrôle sur les produits sidérurgiques	19
La concurrence allemande	19
Modifications tarifaires	19
Titrage en alcool des boissons	21
Comptes E.F.A.C. Maroc	21
Les trois groupes sidérurgiques	22
La France et les grandes découvertes de la science	24
Nouvelles industries étrangères	25
La France abandonnera-t-elle son effort d'exportation	26
Actualités	27
Liste des membres	28

Nous informons nos membres que les Bureaux de la Chambre de Commerce Française au Canada en France sont situés au numéro 31, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Paris 16e. Téléphone : KLEber 68-50.

Paris a 2000 ans

MANIFESTATIONS ORGANISÉES À CETTE OCCASION

- 15 mai - 15 juin : Foire Saint-Germain, à Saint-Germain-des-Près.
- 31 mai : Concert dans la cour carrée du Louvre. Symphonie fantastique de Berlioz (deux orchestres de la Radiodiffusion française). Trompettes de Lulli du Couronnement de Louis XIV. Eclairage par les phares de la Marne. 10.000 places. Prix de 200 à 600 fr.
- Mai : Concours de balcons fleuris dans toute la capitale.
- Deuxième quinzaine de mai : Semaine des Etudiants de Paris (en prévision).
- Mai : Concerts à la Sainte Chapelle (en prévision).
- 4-8 juin : Semaine de la place Vendôme. Programme historique.
- 1er-11 juin : Semaine de Montparnasse. Visites d'ateliers. Décoration historique.
- 10 juin : Fête rabelaisienne aux Halles, exposition. Bateleurs et jongleurs. Délégation des provinces en costumes, jeux forains. Dîner de gala à la Bourse de commerce.
- 15-16 juin : Nuits Victor-Hugo.
- 20 juin : Tour de Paris cycliste la nuit. 120 kilomètres. Départ : Ile de la Cité, arrivée place de l'Hôtel de Ville, spectacles folkloriques le long du parcours.
- 22 juin : Soirée Balzac à Sceaux. Ballets de l'Opéra.
- Juin : Fête de nuit à Saint-Cloud.
- Juin : Semaine des quartiers de luxe. (Place Vendôme, Faubourg Saint-Honoré, etc...)
- Juillet : Nuit des artistes à Montparnasse. Bal costumé, personnages de l'histoire parisienne.
- 7-8 juillet : Grande Kermesse "Hommage des provinces françaises, de l'Union française, et des capitales du monde occidental à Paris."
- Juillet : Voyages historiques en bateaux mouches jusqu'à Rouen.
- 25 septembre : Fête de nuit. "Bateaux d'hier et d'aujourd'hui".

Services Français du Tourisme

610 ouest, rue St-Jacques
Montréal

850.-

La situation économique au Canada

Les Prix

La hausse des prix au Canada, très limitée pendant la deuxième guerre mondiale, a été continue mais assez lente depuis la fin de la guerre. L'année 1949 avait apporté une stabilisation momentanée. L'indice général du coût de la vie publié par le Bureau fédéral des Statistiques (Base 100 = moyenne 1935-39) qui s'établissait à 159.6 en janvier 1949 n'était qu'à 161.5 en décembre de la même année. Au contraire, en 1950, l'indice est passé de 161 à 171.1 en décembre et à 172.5 en janvier 1951. Un tel indice donne une approximation nécessairement arbitraire. Mais la hausse concrète constatée par chacun, notamment sur les produits alimentaires, explique la campagne entreprise pour l'institution du contrôle des prix.

La crainte de la hausse des prix, en même temps que l'augmentation des revenus distribués, se traduisent par un accroissement assez spectaculaire des ventes des grands magasins. Pour le mois de janvier 1951, les ventes ont été de 17% supérieures à celles de janvier 1950. Pour la première semaine de février, les ventes sont pour l'ensemble du Canada de 19% supérieures à celles de la semaine correspondante de 1950. Dans l'Alberta et pour la même semaine, elles étaient de 54% supérieures. Ces chiffres donnés par le Bureau fédéral des Statistiques manifestent incontestablement l'appréhension des consommateurs de voir les produits disponibles se raréfier dans les mois qui viennent et les prix monter : la réaction psychologique porte en elle-même un danger. En réalité l'influence des dépenses d'armement sur l'économie est encore relativement faible. Mais le gouvernement canadien n'a pas caché que leurs conséquences ne pouvaient manquer d'être sensibles.

Finance

D'après les chiffres fournis au Parlement par le ministre du Commerce, les nouveaux placements en 1950 se sont élevés à \$3.766 millions contre 3.489. L'augmentation est de 8% par rapport à 1949. Quant aux nouveaux investissements prévus pour 1951 ils s'élèveraient à \$4.260 millions en augmentation de 13% par rapport à 1950 dont 5% en volume et 8% en raison de la hausse de prix. Mais M. C. D. Howe a indiqué qu'il est peu probable que ces objectifs puissent être atteints du fait des restrictions inévitables sur les approvisionnements. Les nouveaux investissements doivent d'ailleurs normalement être une source d'accroissement du rendement et de la production.

Le Bulletin de janvier de la Banque Canadienne de Commerce évalue ainsi l'étendue de l'inflation pour cette année :

"La production normale brute en 1950 est estimée à \$17.500 millions. Si en 1951 le gouvernement absorbe pour la Défense environ \$1.750 millions (10%) et laisse le reste — \$15.750 millions — pour la consommation civile, le potentiel d'inflation serait représenté par les sommes versées pour la production et pour lesquelles il n'y a pas de contrepartie de biens de consommation. Cependant si on suppose un accroissement de productivité de la population active de 4%, une hausse des prix d'importation de 10% qui atteigne environ 20% de la production nationale brute, et des hausses de salaires de 6%, le potentiel d'inflation serait modifié quelque peu. Le résultat de ces hypothèses réalistes qui reposent sur la situation présente serait une production nationale brute estimée en 1951 à quelque \$19.000 millions."

Nouvelle répartition de l'impôt

L'impôt sur le revenu personnel est augmenté de 20% au moyen d'une nouvelle taxe de défense qui entrera en vigueur le 1er juillet 1951.

Les cotisations professionnelles et syndicales ainsi que certaines dépenses de voyage et autres seront déductibles du revenu imposable de 1951.

Les taxes sur les cigarettes sont augmentées de 3 cents par paquet de 20. Les taxes sur la bière et les boissons douces restent les mêmes.

La taxe sur le tabac est portée de 67 cents à \$1.15 la livre ; les taxes sur le papier à cigarettes en feuilles ou en tubes sont abolies.

La taxe d'accise sur les bonbons, le chocolat et la gomme à mâcher est réduite de 30% à 15%.

La taxe de vente générale est portée de 8 à 10%.

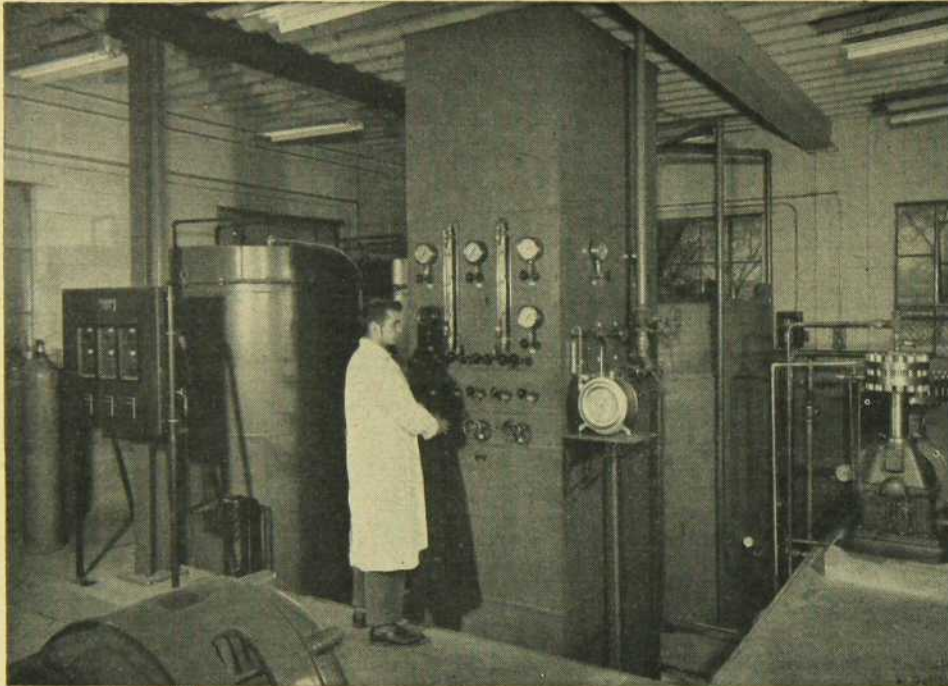
La taxe spéciale d'accise est portée de 15 à 25% sur les automobiles, les radios et autres articles de luxe.

Une nouvelle taxe d'accise de 15% s'applique sur les réfrigérateurs, les lessiveuses et les poêles de cuisine. Les poêles au bois et au charbon sont exempts de cette taxe.

L'exemption de taxe de trois ans en faveur des nouvelles mines est accordée à celles qui commenceront à produire en 1953 et 1954.

Les déductions aux fins de l'impôt sont prolongées une autre année en ce qui concerne les dépenses encourues par les compagnies dans les travaux d'exploration effectués dans le but de découvrir du pétrole, du gaz naturel ou des gisements miniers.

LE GAZ ARGON



MAINTENANT fabriqué par LIQUID AIR

à la première et unique usine d'argon au Canada

Les usagers canadiens d'argon sont maintenant assurés d'une source constante d'argon pour "soudure" et pour "lampes électriques", par la nouvelle usine moderne de la Canadian Liquid Air Co. à Hamilton, Ontario.

Pour s'assurer la plus haute qualité possible, la Canadian Liquid Air a établi un système d'analyses très sévères et d'essais d'utilisation. Ces essais ont lieu tout au cours de la production et la teneur de chaque cylindre de gaz est certifiée par la signature du chimiste qui en a fait l'essai.

Pour suppléer à ses propres essais rigoureux, la compagnie fait faire fréquemment des analyses spectrométriques par une université de renom. L'analyse de l'argon à soudure produit par ce procédé a établi une pureté de 99.9%. La clientèle L.A. est ainsi assurée de la plus haute qualité d'argon possible.

En achetant de l'argon L.A. vous aurez une source d'approvisionnement canadienne garantie, libre des variations douanières et des contingentements d'importation ou des fluctuations du taux d'échange du dollar.

Canadian **LIQUID AIR** Company
LIMITED

St. John's Sydney Halifax Moncton Quebec Sorel Montreal Toronto Hamilton London
Windsor Winnipeg Regina Saskatoon Calgary Edmonton Vancouver Victoria

L'impôt sur les profits des corporations qui sont supérieurs à \$10.000 est porté de 30% à 45,6% et il est rétroactif au 1er janvier.

L'impôt sur les profits des corporations qui sont inférieurs à \$10.000 reste le même, soit 15%.

L'augmentation de l'impôt sur les corporations ne devra pas réduire le taux des profits à moins de 5% du capital d'une compagnie.

Le surplus prévu pour 1951-1952 est de \$30.000.000 comparativement à \$203.456.000 en 1950-1951.

Les revenus prévus pour 1951-1952 sont de \$3.730.000.000, comparativement à \$3.105.300.000 en 1950-1951.

Les dépenses prévues pour 1951-1952 sont de \$3.700.000.000 comparativement à \$2.901.844.000 en 1950-1951.

Des changements aux tarifs abolissent ou réduisent les droits perçus sur l'outillage utilisé par les cultivateurs, les pêcheurs et les compagnies minières.

Les montants qui étaient alloués pour dépréciation, aux fins de l'impôt, ne le seront plus pendant quatre ans sur les actifs liquides nouveaux et non essentiels.

L'inflation

Pour combattre l'inflation, le gouvernement canadien semble persuadé que les trois facteurs suivants seront suffisants pour le moment : augmentation de la production ; mesures fiscales ; recours aux procédés monétaires.

Il repousse la solution (contrôle des prix) réclamée par les Syndicats, une grande partie de la presse et l'opposition parlementaire. A cet égard, il est intéressant de noter que ce sont les conservateurs qui demandent ces contrôles avec le plus de véhémence.

Toutefois, le gouvernement a demandé des pouvoirs extrêmement étendus afin d'établir des contrôles sur tous les secteurs de l'économie, s'il estime ceux-ci nécessaires. Jusqu'ici les mesures prises ont porté sur la réduction des dépenses des ministères, sur le volume du crédit, sur le cours du dollar canadien qui a été libéré. Les mesures tendant à réduire les dépenses des ministères ont contribué à la constitution d'un surplus fiscal de 204 millions de dollars. Toutefois, sur le plan monétaire, la libération du dollar canadien destinée d'abord à éviter l'entrée massive de capitaux américains spéculant sur le dollar a également freiné quelque peu le développement de la spirale inflationniste.

L'action sur le volume du crédit s'est traduite par une augmentation du taux d'intérêt :

En octobre dernier la Banque du Canada élevait de 1,5 à 2% le taux d'intérêt sur les prêts consentis aux banques à charte. Le volume des crédits à la consommation a été systématiquement réduit par les paiements comptants plus élevés, et par des délais de versements plus courts et les crédits hypothécaires accordés à la construction ont été diminués. Le 22 février, la Banque du Canada annonçait, en accord avec les banques à charte, que les banques suivraient désormais une politique de limitation des prêts qu'elles accordent. Désormais les banques à charte s'abstiendront de consentir des emprunts dont l'échéance sera supérieure à un an. Les

nouvelles restrictions s'étendent aux achats sur marge. Le nouveau pourcentage de dépôt pour ces achats sera de 50% au lieu de 33 $\frac{1}{3}$ %. D'une manière générale, les restrictions affectent les diverses opérations de prêts commerciaux et personnels pratiquées par les banques.

La balance des comptes

La guerre de Corée jointe à la tension internationale ont influencé les échanges commerciaux entre les Etats-Unis et le Canada dans un sens favorable surtout pour celui-ci. Ainsi les inquiétudes qui avaient vu le jour au début de 1950 au sujet de l'équilibre de la balance commerciale ne se sont pas matérialisées.

Si le déficit subsiste du côté canadien, il a été jusqu'ici largement compensé par l'exportation vers les pays étrangers dont le règlement a été effectué à l'aide des fonds de l'E.R.P. Les renseignements fournis par les statistiques officielles font apparaître un équilibre dans les échanges se situant à environ 2 milliards de dollars.

Le Canada peut envisager l'avenir avec confiance. Plusieurs facteurs agissent dans un sens favorable. Il y a d'abord les minerais de fer de l'Ungava et de Steep Rock, le développement intensif de la production des pétroles de l'Ouest, la réouverture des mines de cobalt, etc.

Il demeure à savoir si les capitaux étrangers (surtout américains) qui en large mesure participent à l'exploitation de ces ressources n'entraîneront pas des sorties de devises supérieures et ne fausseront pas l'équilibre de la balance de comptes.

Commerce extérieur

Au cours de 1950 la structure du commerce extérieur a subi plusieurs changements d'importance. Les exportations canadiennes ont augmenté de 4% et atteint le chiffre record de \$3.157 millions. Le prix des exportations ayant augmenté en moyenne de 5% sur celui de 1949, la quantité n'a probablement pas augmenté.

Les importations ont augmenté non seulement en valeur, mais en quantité. La valeur totale des marchandises importées en 1950 est de \$3.174 millions, soit 15% de plus qu'en 1949. Elle dépasse de \$17 millions celle des exportations. D'autre part cette statistique ne tient pas compte des exportations d'or, qui atteignent \$162 millions et ne sont pas comprises dans la statistique des marchandises.

Les importations du Royaume-Uni ont augmenté de 32%; d'autres pays outre-mer, 27%; des Etats-Unis, 9%.

Les exportations aux Etats-Unis ont augmenté de 34%; les exportations au Royaume-Uni ont baissé de 33%, à tous les autres pays, de 20%. Ces changements d'orientation ont amélioré l'équilibre du commerce extérieur.

La balance estimée des paiements extérieurs pour 1950 laisse voir un déficit au compte courant d'environ \$300 millions, un surplus au compte capital de \$900 millions. L'encaisse nette d'or et de dollars américains a augmenté de \$600 millions.

La réserve de dollars américains a atteint le maximum

de \$1.827 millions fin octobre 1950 ; au 31 mars 1951 elle avait baissé à \$1.653 millions, mais restait supérieure à celle du 31 mars 1950 ; \$1.192 millions.

Au mois de juin l'afflux de capital boursier des Etats-Unis a commencé à se faire sentir ; il s'est accentué en juillet et août, atteignant des proportions massives en septembre et créant une forte poussée d'inflation.

La Banque du Canada, pour remédier à ces inconvénients, a vendu beaucoup de titres du gouvernement ; le gouvernement a pu, grâce à son surplus de caisse, financer l'afflux de capital susdit ; autrement il aurait fallu recourir à l'emprunt.

Le gouvernement est arrivé à la conclusion qu'il était sage de supprimer le cours officiel et de revenir au change libre, où le cours du dollar varie selon l'offre et la demande. L'opération s'est accomplie sans heurts ; depuis quelques mois le dollar américain fluctue un peu, très normalement, à prime variant de 4,5 à 5,5%.

La production

L'acier — La situation de l'approvisionnement en acier est toujours difficile. Le gouvernement canadien a annoncé, le 9 février, qu'une autorisation serait désormais nécessaire pour tout achat d'acier servant à la construction des 1) banques, magasins, 2) hôtels, camps de touristes, restaurants, 3) édifices servant de bureaux — en un mot, toute la construction dite "civile".

Les maisons d'habitation, les hôpitaux et l'industrie du pétrole (à l'exception des postes de distribution d'essence) sont exclues des nouvelles restrictions, comme le sont, bien entendu, toutes les constructions de la défense nationale.

L'industrie sidérurgique canadienne fait de vigoureux efforts pour être en mesure de répondre à la demande croissante d'acier. La production a été de 3.298.069 tonnes dans le courant de 1950, soit une augmentation de 6,5% sur le chiffre record de 3.095.625 tonnes en 1946.

Des millions de dollars seront dépensés en vue d'augmenter la capacité de production des aciéries canadiennes, mais cette augmentation sera encore faible au cours de 1951. La Steel Co. of Canada d'Hamilton a annoncé son intention d'augmenter sa production de 50% et de dépenser \$45.000.000 à cette fin au cours des prochains 18 mois. L'Algoma Steel Co. de Sault-Ste-Marie, Ont. projette de mettre en service, l'année prochaine, une usine métallurgique de \$10.000.000, tandis que la Dominion Foundries de Hamilton doit inaugurer un nouveau haut fourneau d'une valeur de \$13.000.000 l'été prochain.

La pénurie d'acier au Canada est due principalement aux programmes de défense nationale du Canada et des Etats-Unis. D'un autre côté, le Canada n'a obtenu qu'environ 700.000 tonnes d'acier des Etats-Unis l'an dernier, au lieu du total ordinaire de 1.000.000 tonnes. Des experts estiment que le Canada a besoin d'environ 1.000.000 tonnes d'acier de plus qu'il n'en produit et importe actuellement.

Conseils Pratiques pour les COMMERÇANTS ETRANGERS

La Banque Royale du Canada vous offre un débouché naturel par lequel vous pouvez étudier le marché canadien. Le nombre de nos succursales dépasse 690. Elles sont établies dans les principaux centres du pays, dans des centaines de villes et de villages d'une côte à l'autre. Le siège social de la banque est une source pratique d'informations sur tous les points et d'un intérêt particulier aux importateurs et exportateurs.

Voici quelques-uns des services spécialisés :

- 1 Renseignements sur le commerce et les crédits sur une base internationale.
- 2 Renseignements sur le marché et assistance dans l'établissement de relations commerciales avantageuses.
- 3 Règlements sur le commerce d'importation et d'exportation.
- 4 Assistance dans la recherche de nouvelles sources d'approvisionnement.
- 5 Recouvrements et lettres de crédit.
- 6 Remises et transferts.

Nous attendons vos demandes de renseignements.

**LA
BANQUE
ROYALE
DU CANADA**

L'actif dépasse \$2.497.000.000

PLUS DE 750 SUCCURSALES À VOTRE SERVICE AU CANADA, AUX ANTILLES, EN AMÉRIQUE CENTRALE ET EN AMÉRIQUE DU SUD. AGENCE À NEW-YORK. BUREAUX À LONDRES ET À PARIS.

BUREAU À PARIS : 3, rue Scribe, Paris, France

830. —

Le nickel — Dans une lettre aux actionnaires, le Dr John F. Thompson, président de l'International Nickel Co. of Canada, révèle qu'en 1950 la société a livré sous différentes formes 256.000.000 de livres de nickel, ce qui constitue un record de production en temps de paix. En 1949 les livraisons avaient été de 209.292.957 livres.

M. Thompson ajoute qu'en 1950, les recettes de la société pour la vente du nickel, du cuivre, de platine et d'autres métaux se sont élevés à \$228.000.000 (fonds américains) par rapport à \$182.806.452 en 1949.

Il souligne aussi que : 1. la production courante de la société a atteint son maximum ; on s'attend à ce qu'elle soit plus considérable en 1951 que jamais auparavant en temps de paix. 2. Sauf empêchement imprévu, la société aura terminé en 1953 la transformation de la mine en surface en une mine souterraine, transformation qui a requis la plus forte partie des \$100.000.000 dépensés au cours des 10 dernières années. 3. Lorsque cette transformation sera terminée, la société possédera une mine souterraine avec laquelle aucune autre entreprise au monde ne rivalisera dans le domaine des métaux non-ferreux.

La lettre de M. Thompson ajoute que la société satisfait aux besoins militaires du Canada, des Etats-Unis et du Royaume-Uni. Le reste de la production se distribue parmi les consommateurs civils dans tous les marchés du monde libre.

L'exploitation des mines de fer de Steep Rock

La Steel Co. of Canada et trois grandes sociétés américaines : la Bethlehem Steel Co., la Youngstown Sheet and Tube Co. et la Interlake Iron Corporation sont en pourparlers avec Steep Rock Iron Mines en vue d'obtenir une option sur la location de terrains renfermant du minerai de fer dans la région de Steep Rock (Ont.) à 140 milles à l'ouest de Port Arthur (Ont.).

Les gisements de Steep Rock, découverts par le drainage du lac Steep Rock, ont été exploités depuis 1939, et la société Steep Rock Iron Mines a eu, l'an dernier, une production de 1.215.000 tonnes de minerai.

Une autre société, la Inland Steel, des Etats-Unis, a loué il y a un an, des terrains adjacents aux terrains qui font l'objet des négociations actuelles, et projette d'extraire 2.000.000 de tonnes de minerai annuellement.

La production de Steep Rock Iron Mines, Inland Steel Co. et du nouveau groupe serait probablement d'environ 10.000.000 de tonnes par an en 1953-54.

Ce tonnage serait le même que celui que l'on projette d'extraire des mines du Labrador en 1956. La production de Steep Rock et du Labrador mettrait ainsi le Canada au premier rang des pays producteurs de minerai de fer.

La plus grande partie de ce minerai serait exportée vers les aciéries des Etats-Unis, car la capacité des aciéries canadiennes, même si l'on tient compte des plus récents projets, ne permet pas d'utiliser ce tonnage élevé au Canada.

Un chemin de fer d'une longueur de 140 milles permettrait de relier Steep Rock aux ports sur les Grands Lacs.

Les actions de Steep Rock sont montées à \$10. à la Bourse de Toronto (elles étaient à \$6. en décembre dernier).

Le Cobalt

La mesure prise par Washington il y a deux mois, réduisant de 70% l'emploi du cobalt pour la consommation civile aura sans doute pour résultat la reprise de l'activité dans la région de Cobalt (Ont.) où le cobalt est extrait en même temps que l'argent et le nickel.

Le gouvernement canadien a annoncé qu'il achèterait le cobalt, pendant trois ans, sur la base des prix suivants : pour les minerais et concentrés contenant de 10 à 11,99% de cobalt : \$1.35 par livre de cobalt contenu ; contenant de 12 à 13,99% de cobalt : \$1.40 par livre de cobalt contenu ; contenant 14 ou plus pour 100 de cobalt : \$1.45 par livre de cobalt contenu. Ce nouveau barème des prix représente une augmentation d'environ 50% par livre de métal.

Le cobalt joue un rôle important dans le programme de défense pour la fabrication de pales d'hélices et certains électro-aimants.

Les grandes mines de Cobalt ont été fermées par suite surtout de la baisse du prix de l'argent. Pour la réouverture des mines existantes, aussi bien que pour la prospection de mines nouvelles, les compagnies intéressées ont demandé un prêt aux Etats-Unis. En ce moment, la source principale de l'approvisionnement en cobalt est l'Afrique.

Documentation fournie par : La Presse, Financial Post, Globe and Mail, The Gazette, Le Devoir, Bureau des Statistiques, Services du Conseiller Commercial de France.

TABLEAU DES ÉCHANGES COMMERCIAUX ENTRE LA FRANCE ET LE CANADA DE 1938 À 1950

Il ressort de ce tableaux (en milliers de dollars) que les échanges entre les deux pays sont traditionnellement favorables au Canada. Certains de ces chiffres ont été arrondis à moins de 500 dollars. La valeur réelle approximative de ces échanges peut être établie en utilisant l'indice général des prix de gros au Canada qui progresse dans l'ordre suivant : 1938: 78.6 — 1949: 157 — Décembre 1950: 175.7.

	Importations	Exportations
1938	\$ 6.489.	\$ 7.609.
1939	6.028.	11.924.
1940	4.699.	néant
1941	335.	"
1942	20.	"
1943	6.	"
1944	9.	15.865.
1945	273.	76.917.
1946	4.610.	74.380.
1947	8.755.	81.058.
1948	12.648.	92.964.
1949	13.309.	36.004.
1950	14.669.	18.403.



The Oval Room:

With its perfect Adam decoration
Lunch and Dinner
Famous Sunday Buffet Supper

The Lounge:

Afternoon Tea and Cocktails

The Maritime Bar:

With delectable Sea food Specialties

The Ritz Cafe:

Breakfast, Lunch and Dinner
at moderate prices

THE RITZ CAFE AT NIGHT

With entertainment twice nightly
Continuous dancing

Guerlain
Parfumeur-Distillateur
68, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
PARIS

\$18.75 ★

Agents exclusifs pour le Canada

VINANT Limitée • 200, rue Vallée • MONTRÉAL

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

NEW YORK • PLYMOUTH • LE HAVRE



28 avril	-	"DE GRASSE"
5 mai	-	"ILE DE FRANCE"
12 mai	-	"LIBERTÉ"
22 mai	-	"DE GRASSE"
23 mai	-	"ILE DE FRANCE"

De Montréal ou de Québec, pendant la saison d'été, le "SAN JOSE" et le "SAN PEDRO" prennent également un nombre limité de passagers.

Service de fret mensuel

AGENTS: Furness, Withy & Co. Ltd, Montréal
Renseignements auprès des agences de tourisme, ou de

French Line

1196 Place Phillips - Montréal



\$30.-

La situation économique en France

LE REDRESSEMENT DE L'ECONOMIE FRANÇAISE EN 1950

Production

Au seuil de l'année 1951, au cours de laquelle il semble bien que les conditions de production et d'échanges des pays européens seront appelés à connaître de nouveaux et profonds bouleversements, les statistiques officielles françaises font ressortir pour l'année écoulée, une sensible accentuation des progrès enregistrés par l'économie française en 1949, et plus spécialement par notre commerce extérieur.

Sans doute, depuis le début des événements d'Extrême-Orient au cours de l'été 1950, des éléments imprévisibles sont venus modifier très sensiblement les données fondamentales de la conjoncture internationale. A une relative contraction qui s'était fait sentir dans le monde au cours du premier semestre 1950, a succédé une phase expansionniste généralisée.

Les exigences du réarmement aux U.S.A. et dans le monde ont provoqué un brusque afflux de demandes des matières stratégiques dont les prix se sont inscrits en forte hausse. C'est dire que l'économie française, au même titre que l'économie européenne toute entière, ne pouvait manquer de subir le contre-coup des événements extérieurs sous la forme d'une demande accrue venant de l'étranger de certains produits devenus rares tels que les produits sidérurgiques.

Néanmoins, il n'en est pas moins exact que l'économie française a nettement consolidé, et même accentué, la reprise qui s'était dessinée en 1949.

Pour ne s'en tenir qu'aux principaux critères d'appréciations de cette situation, il importe de souligner que l'indice général de la production industrielle (base 100 en 1938), atteignit 133 en novembre 1950.

La production de charbon s'éleva à 52 millions de tonnes, la production d'électricité atteignit 33 milliards de KWH en 1950, pour 31 milliards de KWH en 1949. Dans ce total, la part de l'énergie hydraulique, du fait du développement de la politique de construction et d'aménagement de grands barrages est sensiblement égale à celle de l'énergie thermique.

En ce qui concerne la sidérurgie, signalons la prochaine mise en service à Denain Anzin du train de laminage con-

tinu à chaud d'"Usinor", grâce auquel la production annuelle de Denain pourra atteindre 800.000 tonnes de tôles fines et moyennes de haute qualité. Ce train de laminage est encore unique sur le continent. Un second est en construction en Lorraine.

La production automobile (voitures particulières), a dépassé 257.000 unités en 1950, soit 70.000 de plus que l'an passé.

Balance commerciale

En ce qui concerne notre balance commerciale, pour la première fois depuis 1927, le fait mérite d'être souligné, le commerce de la France avec les pays étrangers et l'Union française fait apparaître, pour l'année 1950, un équilibre entre les importations et les exportations prises dans leur ensemble (1.072,6 milliards de francs aux exportations contre 1.072,7 aux importations).

Notre commerce extérieur avec les pays de l'Union Française se développe sans cesse et ces pays, dont nous poursuivons par ailleurs l'équipement, sont devenus nos meilleurs clients.

Ils absorbaient à la veille de la guerre un peu moins du tiers des exportations de la métropole. Dès 1949, ils en absorbaient plus de 40% et nos importations d'outre-mer enregistraient une hausse correspondante.

Mais c'est avec l'étranger que nos relations commerciales en 1950, s'avèrent le plus favorables. Au cours de ces dernières années, nos importations étaient couvertes par nos exportations, à concurrence de 43% en 1947 et de 50% en 1948. Dès 1949, ce pourcentage passait à 67%, en 1950 il a atteint environ 87%. A ce niveau, nous dépassons largement le pourcentage de couverture des années qui ont précédé la dernière guerre, pourcentage qui était voisin de 66%.

En ce qui concerne la zone dollar notamment, nos exportations marquent une sensible progression, ce qui est d'autant plus important que notre déficit en dollar a toujours été, comme pour l'ensemble des pays européens d'ailleurs, le point faible de nos échanges. Le pourcentage de couverture de nos importations par nos exportations dans la zone dollar a passé de 7% en 1947 à 14% en 1949, à 12% dans le premier semestre de 1950, à 39% pour le troisième trimestre et à plus de 60% dans le dernier trimestre.

Overseas Visitors to Europe

DRIVE YOUR OWN CAR

Large selection of new and used cars
American - English - French - German
Unlimited Mileage

All makes — All models — All prices
Re-shipments or re-sale — All formalities

Paris

SAINT CHRISTOPHE MOTOR

A. d'ANDIRAN

3. Rue Scheffer — Paris 16e

Phone : Copernic 46.26 — Cable : SAINTOR-PARIS

C. E. Racine & Cie Limitée

AGENTS DE DOUANE
ET TRANSITAIRES

\$18.75

Board of Trade Building

Montreal

Téléphone : MA. 5293

LA MARQUE CENTENAIRE FRANÇAISE

J. H^{ré} SECRESTAT Aîné

rappelle que ses liqueurs super fines sont
en vente dans les magasins de la C.I.Q.

\$18.75

Demandez ses :

Anisette 25° - Apricot Brandy 32°
Crème de Cacao 25° - Cherry Brandy 32°
Crème de Menthe 27° - Triple Sec 35°

POUR VOS COCKTAILS ADOPTEZ

le BITTER SECRESTAT 47°

Lisez le bulletin
hebdomadaire :

"Information et Documentation"

de l'Agence France-Presse

Rédigée dans un esprit d'information objective par les collaborateurs de l'A.F.P. en France et à l'étranger, cette revue vous apporte des études synthétiques et des articles sur les principaux problèmes économiques et politiques de l'actualité françaises et internationale auxquels la presse quotidienne n'a pas pu consacrer une place suffisante.

Grâce à ses moyens d'information, l'Agence France-Presse, présente dans tous les pays du monde, vous donne dans son bulletin une vue générale et approfondie des événements mondiaux au fur et à mesure de leur déroulement.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : \$20.00

Pour tout renseignement, s'adresser à M. J. Grand-Landau, représentant de l'Agence France-Presse au Canada : 1440 ouest, rue Ste-Catherine, chambre 617, Montréal — Téléphone : HA. 1713.

Pour la zone sterling, une progression également sensible doit être notée au cours des derniers mois de 1950.

Notre balance vis-à-vis des pays de l'O.E.C.E. est maintenant excédentaire et nous possédons à l'Union Européenne des paiements un solde créditeur important.

Secteurs d'exportation

Ce qui frappe dans les chiffres fournis par les statistiques officielles françaises relatifs au commerce extérieur en 1950, c'est, quant aux divers produits faisant l'objet des exportations et des importations, une tendance à la normalisation et un retour aux pourcentages de 1938. Il en est ainsi notamment pour les deux grands postes d'exportation : textiles et produits sidérurgiques qui représentent chacun tant en 1950 qu'en 1938, 21 % des exportations industrielles totales.

Il en est de même, à l'exception des combustibles minéraux en ce qui concerne le pourcentage par rapport aux importations totales, des principaux produits d'importation traditionnels français : produits pétroliers (1938: 12 % ; 1950: 14 %), textiles (1938: 19,5 % ; 1950: 21 %), produits sidérurgiques (1938: 13,2 % ; 1950: 14,1 %, etc.)

La liste des clients de la France est sensiblement la même qu'en 1938, les principaux clients demeurant la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Union Belgo-Luxembourgeoise. L'Allemagne, grand importateur de produits de l'agriculture française, occupe le 2ème rang des pays acheteurs de la France.

L'Allemagne occupe également le 2ème rang des pays fournisseurs de la France, le 1er rang étant occupé par les Etats-Unis. Les autres fournisseurs sont, pour ne citer que les principaux et par ordre d'importance décroissante : L'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, l'Australie, la Grande-Bretagne et l'Italie.

En conclusion : Production industrielle nettement accrue, balance commerciale sensiblement améliorée, à laquelle est venue encore s'ajouter un notable redressement de la balance des paiements, du fait de l'afflux des exportations invisibles (l'apport du Tourisme est évalué pour 1950 à 120 milliards de francs), économie de plein emploi, telles sont les caractéristiques sommaires du bilan économique de la France pour l'année 1950.

SALAIRES, PRIX, SUBVENTIONS

Salaire minimum garanti

Au cours du mois de mars des grèves se déroulèrent qui, pour s'être en partie résorbées, n'en ont pas moins affecté pendant quelques jours la vie de la nation. Transports parisiens, chemins de fer, gaz, électricité, mines notamment "débrayaient" successivement pour leurs revendications de salaires et le Gouvernement, pris de vitesse, estimait que le remède idéal à cette crise était la convocation de la Commission Supérieure des Conventions collectives, après laquelle il n'aurait plus qu'à fixer le nouveau taux du salaire minimum interprofessionnel garanti. Le 24 mars, la Com-

mission supérieure, représentants de la C.G.T. exceptés, fixait à 12,50% l'augmentation du coût de la vie depuis le mois de juillet. Le lendemain, à l'issue de trois réunions consécutives, le Conseil de Cabinet décidait de relever de 11,50% le salaire minimum horaire, qui passait ainsi, dans la région parisienne, de 74 à 87 francs.

Déficit budgétaire

A leur tour, les fonctionnaires ont demandé un "reclassement". Reçus à plusieurs reprises par le Secrétaire d'Etat à la Fonction publique, M. Pierre Métayer (socialiste), ils ont jusqu'ici affirmé que les propositions gouvernementales ne leur donnaient aucunement satisfaction.

A dire vrai, la générosité gouvernementale est limitée par un singulier impératif : le déficit budgétaire. Une augmentation des fonctionnaires l'augmentera (40 milliards). Or, le relèvement du salaire des cheminots va coûter 20 milliards, les crédits militaires excédentaires qu'il faudra trouver atteignent 77 milliards. D'autres charges supplémentaires figurent au déficit de la Trésorerie : déficit de la Sécurité sociale (près de 50 milliards), Electricité de France (17 milliards), etc. Avant même que d'être voté, le budget offre donc un "trou" important.

Hausses en vue

Pour le combler, on parle déjà d'augmenter le prix du charbon, les tarifs des chemins de fer, de l'électricité, du gaz, de l'essence. Une telle mesure est diversement commentée par ceux qui estiment que les éventuelles augmentations de salaires risquent, dans ces conditions, d'apparaître vite assez illusoire. Mais, outre qu'il s'agit d'équilibrer autant que possible les budgets des entreprises nationalisées, certains techniciens de la chose financière estiment que l'augmentation des salaires accroît le risque d'inflation par suite de la mise en circulation de signes monétaires nouveaux et, dût cette conception paraître singulière aux bénéficiaires des augmentations de salaires, il s'agit alors "d'éponger"; par exemple en augmentant les impôts.

C'est essentiellement en augmentant les impôts et en développant certaines taxes que M. Maurice Petsche, qui ne veut pas être "le ministre de l'inflation", veut combler le déficit budgétaire. Pour d'autres, M. Robert Buron, secrétaire d'Etat M.R.P. aux Affaires économiques, notamment, des subventions devraient empêcher que ces augmentations ne soient finalement supportées en totalité par le consommateur. Cette solution leur paraît d'autant plus utile que la création d'un fonds régulateur ou stabilisateur des prix, auquel avait songé M. Edgar Faure et dont l'idée avait été reprise par M. Henri Queuille dans sa déclaration ministérielle, paraît n'être pas retenue.

Premières hausses de prix

Après avoir été longtemps ajournées, des mesures de relèvement des prix ont été prises ces derniers jours, à la suite des majorations de salaires, et à propos des produits du secteur nationalisé.

L'électricité s'inscrit en moyenne pour les usages domestiques en hausse de 10%, de nouveaux tarifs étant applicables aux consommateurs industriels d'après le jeu d'index économique. La majoration des tarifs intervenue suffirait à équilibrer l'exploitation, d'autant plus que la consommation d'électricité se développe régulièrement. Mais le problème de l'équipement n'est pas résolu.

Le gaz subit une majoration de 5%, quant au charbon, ses nouveaux barèmes comportent une hausse différenciée, l'augmentation moyenne ressortant de 12 à 13%. La majoration limitée à 5% pour les boulets s'élève à 7 ou 8% pour les autres catégories de combustibles domestiques, à 18% pour les charbons maigres, à plus de 20% pour l'antracite. Le nouveau prix du coke sera prochainement fixé, ainsi que celui de l'acier.

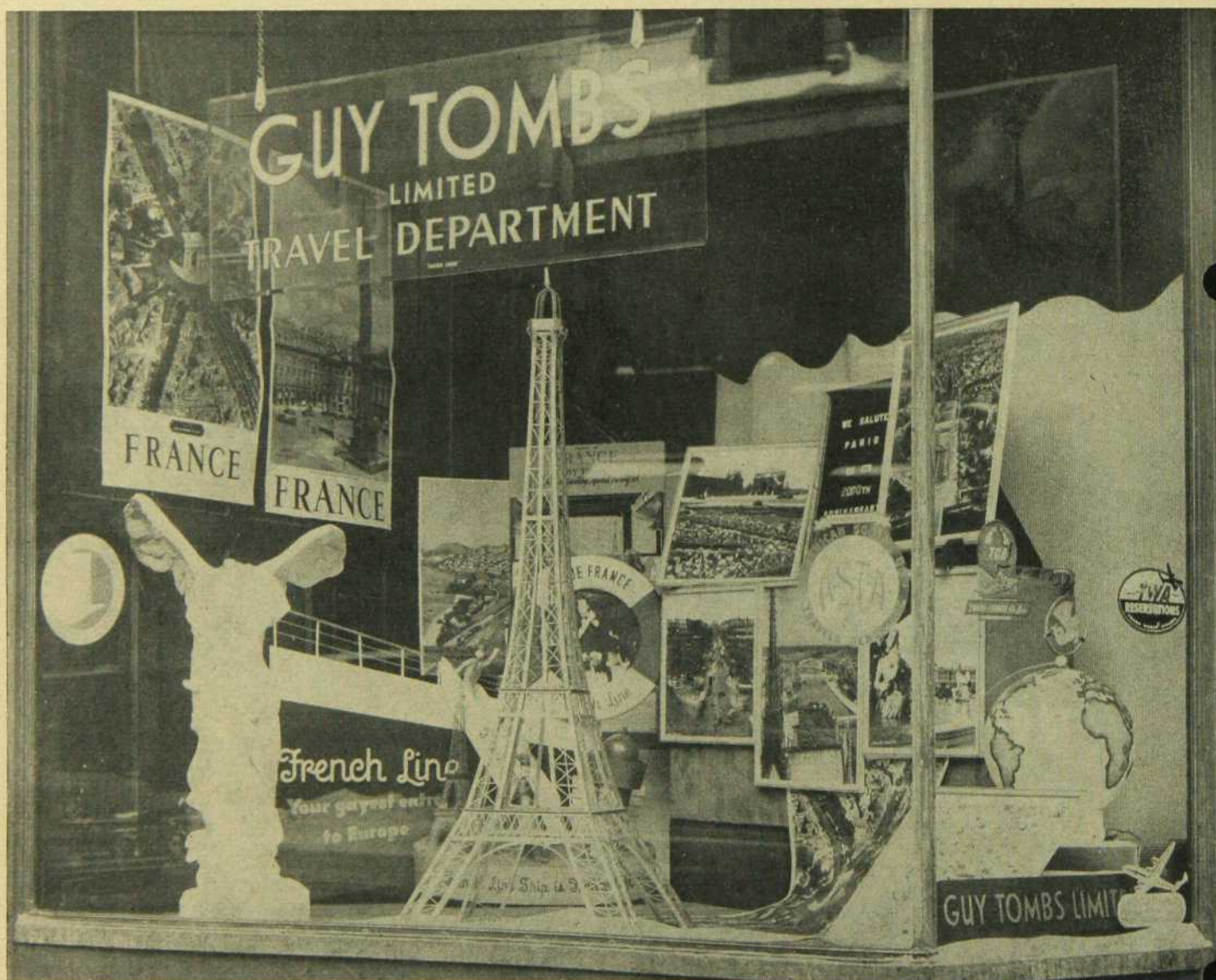
On sait par ailleurs qu'est intervenue, le 1er avril, une hausse de 10,5% du tarif marchandises de la S.N.C.F., et

l'on peut s'attendre à un relèvement prochain des transports routiers.

Après la répercussion de la hausse mondiale des matières premières, et les incidences de la revalorisation des salaires, les prix vont sans doute subir ainsi les effets des nouvelles mesures fiscales, qui constituera un troisième chef de hausse.

En vue d'agir sur les prix, a été institué le "Fonds de régulation", dont les objectifs sont nombreux, mais dont la dotation est encore à l'étude, dans le cadre des nouvelles dispositions budgétaires. En raison des considérations électorales qui s'ajoutent actuellement aux préoccupations économiques et financières, il est probable que l'action du "Fonds de régulation" sera assez variée et elle ne pourra peut-être comporter une efficacité très profonde.

Service d'Informations Français, Ottawa.
Agence France Presse. Bilans hebdomadaires.



Voici la vitrine que notre membre Guy Tombs Ltd., a décoré à l'occasion du bimillénaire de Paris. Monsieur L. C. Tombs a été nommé président du Comité d'Organisation de l'Assemblée Générale de l'American Society of Travel Agents qui, sur l'invitation du Gouvernement français, tiendra son Assemblée générale à Paris en présence de plus de deux mille délégués.

IMPORTATIONS AU CANADA EN PROVENANCE DE FRANCE

Tableau comparatif des principaux produits 1949 et 1950

	1949	1950		1949	1950
Importations totales	13,309,236	14,668,544	Rubans soie artificielle	60,710	95,747
Produits agricoles et végétaux :			Vêtements de rayonne pour fem. et enf.	42,044	45,447
Noix en coques	80,965	139,247	Vieux chiffons	5,681	26,330
Champignons et truffes en conserves	48,878	78,134	Bobins-broderies, dentelles ND	607,686	572,828
Huile d'olive ND	6,550	37,974	Vêtements sacerdotaux, tous tissus	23,460	20,404
Pelures de fruits cristallisées	18,007	141,555	Chapeaux de feutre de fourrure	7,921	20,519
Cacao ou chocolat en poudre	2,500	133,028	Chapeaux ND	26,047	34,544
Cognac	691,919	738,575	Bois, Papiers et dérivés :		
Liqueurs et spiritueux	272,516	291,886	Meubles de bois	14,948	38,181
Vins non mousseux	299,178	308,099	Objets manufacturés en bois	27,919	24,392
Vins mousseux	239,163	216,216	Papiers à cigarettes en cahiers	39,495	55,632
Huiles essentielles ND	81,647	92,270	Bibles, livres de prières et de cantiques	78,125	170,495
Enveloppes pneumatiques ND	154,268	213,319	Manuels scolaires	102,747	104,808
Produits animaux et dérivés :			Livres scientifiques pour bibliothèques	27,129	22,278
Articles manufacturés en plumes	111,504	87,332	Livres	464,103	476,711
Peaux de lapins brutes	154,385	182,637	Métaux ferreux et cuivrés :		
Peaux de lapins préparées	81,926	30,879	Vieilles fontes		215,518
Poils pour chapeliers	45,250	87,673	Ferraille		934,099
Peaux de veaux et d'agneaux brutes	151,151	188,593	Tôles d'acier de 66 po. de largeur ou moins		68,914
Cuir et Peaux ND	89,516	29,834	Tôles d'acier plus de 66 po. et moins de 78 po.		47,385
Gants de cuir ND	53,802	78,708	Tôles de plus de 0.80 po. épaisseur		41,849
Gants de peaux pour dames	272,389	300,188	Tôles 5¢ par lb ou plus		24,123
Fromage	17,894	33,895	Moteurs à essence pour traction	13,380	65,838
Gélatine comestible	86,658	92,933	Ciseaux et tondeuses	2,826	27,118
Textiles :			Toutes machines et pièces ND	227,774	58,882
Coton à tricoter ND	39,656	26,623	Voitures particulières moins de \$1,200	188,544	88,575
Tissus coton de plus de 80¢ la lb	116,167	38,484	Lanternes magiques	24,591	34,624
Dentelles non colorées pour vêtements	421,213	532,892	Objets manufacturés		
Dentelles colorées pour vêtements	149,102	231,858	de fer ou d'acier ND	11,733	25,079
Tulles-bobins, cotons, dentelles, ND	79,119	53,267	Métaux non ferreux et dérivés :		
Gants de coton	62,522	46,903	Objets de cuivre ND	38,084	20,151
Tissus de soie ND	45,399	37,933	Mouvements d'horloges et boîtiers	13,148	20,481
Tissus à parapluie	8,540	21,257	Instruments d'éclairage (non électriques)	3,206	23,993
Tissus de soie artificielle ou synthétique	20,999	215,985	Cloches pour églises	43,849	36,984
Vêtements soie pour femmes et enfants	43,834	31,480	Métalloïdes et dérivés :		
Soie pour vêtement femmes et enfants	49,579	42,370	Porcelaines et services de table		
Poils de chameaux et alpaca	34,701	29,144	en porcelaine	23,778	29,967
Laine peignée	180,739	167,515	Poteries de grès ou de terre cuite	6,025	20,216
Fils de laine ou chaînes			Abat-jour de verre	195	21,413
pour manufactures	556,035	510,513	Verre à vitre ordinaire et incolore	198,589	495,634
Tissus de laine peignée et serge	454,166	409,049	Verre commun	11,681	32,987
Tissus de laine ND	98,724	88,383	Vitraux et verres colorés	57,896	22,190
Tissus de laine pour femmes et enfants	36,774	57,676	Objets manufacturés en verre	7,813	23,350
Tissus de soie artificielle ND	168,112	147,311			

Charles Le Borgne Ltd.

AGENCES INDUSTRIELLES

MOTEURS MARINS BAUDOUIN
CAMIONS DIESEL UNIC
BICYCLETTES AUTOMOTO

1487, rue de la Montagne

Montréal

MA. 4304

BREVETS D'INVENTION

MARQUES de COMMERCE

DESSINS de FABRIQUE

en tous pays

MARION & MARION

Fondée en 1892

Raymond A. Robic, T.D., F.P.I.C.,

J. Alfred Bastien, F.P.I.C.,

Edouard D. Angers, B.A., LL.L.,

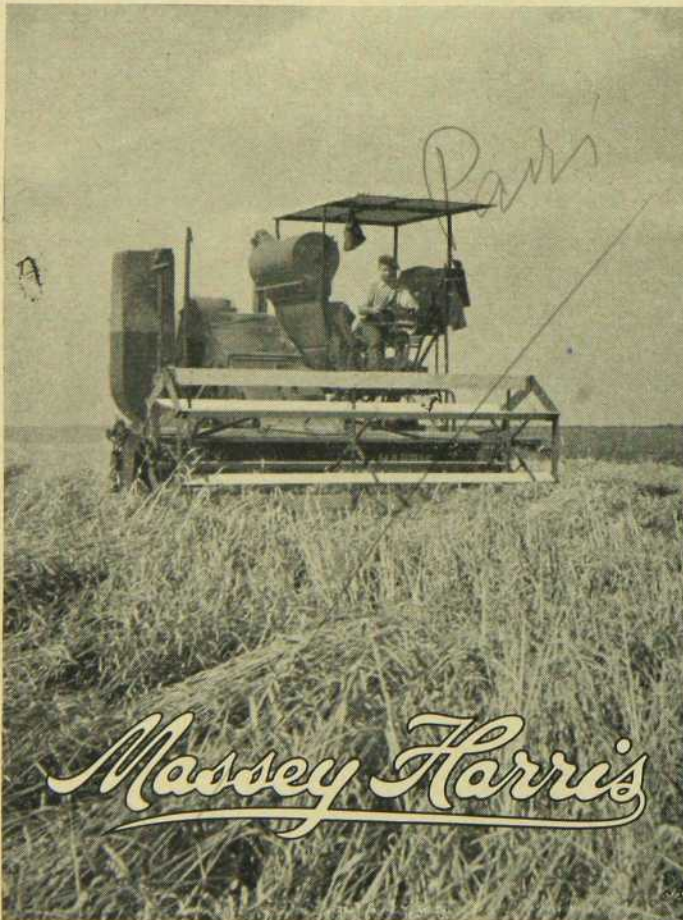
Jean O. Bail

Pierre Lespérance, B.A., Ing.P.

3467, rue Simpson

Montréal

Téléphone : FI. 3519



Lucien BARBIER

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE
INGÉNIEUR-CONSEIL

Téléphone : ANjou 60-02

Ad. Télégr. : BARLUVER - PARIS

3, Rue La Boétie - PARIS 8e

Se met à votre disposition avec ses services, ses ingénieurs, ses multiples correspondants dans toutes les branches d'activité, son personnel et ses bureaux spacieux au centre de Paris pour faire en France, en Europe de l'Ouest et en Afrique du Nord tout ce que l'éloignement vous interdit d'y faire vous-même :

- Achat, vente, gérance de biens immobiliers,
- Achat et vente de matériel et matières premières,
- Recherches de représentations industrielles, techniques et commerciales,
- Etudes techniques et commerciales, études de marchés,
- Règlement de toutes questions de propriété industrielle (brevets, marques, modèles, contrats de licence, etc.)
- Règlement d'affaires contentieuses, représentations en justice, liquidation de successions,
- Création ou gestion de sociétés,
- Recherche de documentation de toute sorte (technique, économique, juridique, etc.)
- Démarches de toute nature pour la conclusion de transactions commerciales ou industrielles ou l'accomplissement de formalités administratives,
- Recherche ou investissement de capitaux,
- Représentation d'intérêts de toute nature dans toutes sociétés et auprès de tous organismes publics et privés, etc... etc... etc...

Vous aurez ainsi un bureau permanent à Paris dont vous ne rémunérez cependant les services que dans la mesure où vous aurez fait appel à sa collaboration.

RÉFÉRENCES EXCEPTIONNELLES

	1949	1950		1949	1950
Produits chimiques :			Pipes et articles de fumeurs	228,587	139,995
Produits pharmaceutiques solides	79,639	71,507	Eaux minérales	49,607	68,439
Produits pharmaceutiques liquides	35,793	50,123	Instruments en cuivre pour fanfares	57,675	40,690
Teintures d'aniline (1 lb ou plus)		25,911	Pièces pour pianos	28,447	20,297
Extraits de châtaignes		26,788	Appareils photograph. et pièces ND	31,258	23,393
Sulfate de potasse	30,403	35,816	Instruments dentaires	26,016	25,595
Muriate de potasse brute	1,441,985	697,588	Instruments d'optique et de précision	163,082	133,421
Parfums alcooliques moins de 4 onces	103,965	103,379	Tableaux de plus de \$20.	39,380	39,457
Tous autres produits pharmac. ND	38,911	54,491	Statues N D	29,932	31,891
Divers :			Articles pour consuls	29,692	52,370
Films cinématographiques positifs	224,540	339,711	Plumes et fleurs pour chapeaux	108,614	143,924
Produits de beauté	10,579	22,780	Articles religieux	222,621	176,664
Articles de fantaisie pour bureaux	26,958	41,236	Pierres précieuses non montées	56,000	73,473
Bijouterie ND	8,178	52,158			
Carnets, portefeuilles, sacs à mains	58,070	90,861			

Les chiffres repris dans ce tableau ne comprennent que les importations en provenance de France égales ou supérieures à \$20,000.

Exportations du Canada vers la France

Tableau comparatif des principaux produits 1949 et 1950

	1949	1950		1949	1950
Exportations totales	36,004,103	18,402,592	Pièces pour instruments aratoires	330,066	219,680
Produits agricoles et végétaux :			Aiguilles	83,063	130,478
Haricots	41,666	41,703	Pièces pour machines à écrire	4,237	48,181
Sucre d'érable		32,432	Machines et pièces ND	155,752	113,439
Whisky	44,100	43,700	Voitures particulières	55,699	54,243
Pneus pour voitures automobiles	22,023	31,361	(neuves plus de \$1,000)		
Graines de trèfles hybrides	41,660	35,381	Tracteurs et pièces ND	12,040	136,272
Produits animaux et dérivés :			Métaux non ferreux et dérivés :		
Fourrures préparées ND		36,865	Cuivre en barres et billettes	3,267,767	2,147,633
Textiles :			Déchets de métaux précieux	35,600	278,500
Fils de soie artificielle	113,385	471,037	Zinc (minerai)	369,532	1,347,726
Soie artificielle pour confection ND	15,391	48,336	Cadmium	84,980	42,099
Bois, Papiers et dérivés :			Métaux bruts ND	61,792	2,621,818
Bois de pulpe avec écorce		37,243	Objets manufacturés		
Pâte au sulphite blanchie	10,189	38,381	en métaux non ferreux	20,680	62,100
Pâte au sulphite non blanchie		39,967	Métalloïdes :		
Pâte sulfite blanchie soluble	612,610	720,796	Amiante brute	31,472	50,782
Pâte sulfite non blanchie forte	304,158	43,165	Fils d'amiante usinés	1,427,182	2,204,787
Livres reliés ou non	17,322	47,342	Déchets d'amiante	231,443	384,927
Métaux ferreux et dérivés :			Produits chimiques :		
Barres de fer ou d'acier	14,879	57,040	Résine synthétique ND	416,854	520,683
Moteurs à essence et pièces	64,752	41,156	Polystyrène		78,535
Faucheuses-moissonneuses	81,972	33,580	Drogues et produits chimiques ND	47,463	3,053,854
Moissonneuses-batteuses	1,297,055	923,746	Instruments scientifiques	207	32,777
Semeuses	23,049	36,526	Divers :		
Charrues et pièces ND	147,794	142,803	Matériaux pour réparation de navires	626,102	91,855
Tracteurs agricoles	781,231	1,012,701	Pièces pour avions	58,452	41,890
Instruments aratoires	66,054	39,959			

Les chiffres repris dans ce tableau ne comprennent que les exportations canadiennes d'une valeur égale ou supérieure à \$30,000.

Courtiers en Douane
Expéditeurs
Entreponeurs
Camionneurs
Agents Transitaires

★

ST. ARNAUD & BERGEVIN

LIMITÉE

118, rue St-Pierre
Montréal, P.Q.

Tél.: BE. 1561



POULENC

LIMITÉE

\$18.75

spécialités thérapeutiques de choix

204, Place Youville

Montréal



Chasse-neige SNOW MASTER Junior Arrosoir MASTER FLUSHER
Camion à ordures SANIVAN Chasse-neige SNOW MASTER
Camions SICARD avec traction 2 roues et traction 4 roues

SICARD, INC.

2055 RUE BENNETT, MONTRÉAL

SICARD

*l'équipement idéal
au service du public*

\$30.



STATISTIQUES

CANADA

Le revenu du travail canadien en décembre se totalise à 703 millions de dollars, augmentation de 9.5 p. 100 sur décembre 1949, et durant l'année entière de 1950, à un sommet de 8,114 millions de dollars, en comparaison de 7,630 millions en 1949. Le temps perdu en conflits industriels s'élève à 18,900 jours-hommes ouvrables en février contre 26,300 en février l'an dernier . . . La production d'énergie électrique augmente de 16 p. 100 et s'établit à 4,377 millions de kwh en février, au regard de 3,780 millions en février 1950 . . . La production de réfrigérateurs électriques ménagers augmente de 20 p. 100 pour s'établir à 34,870 en janvier . . . La valeur des permis de bâtir émis par 58 municipalités en février passe à \$29,957,000, en comparaison de \$20,915,000 l'an dernier . . . Les chargements de marchandises payantes augmentent à 336,200 wagons en mars, contre 281,900 wagons.

PRODUCTION	Déc.	Jan.
Or (en milliers d'onces fines)	383	
Cuivre (en millions de livres)	45.3	
Lingots d'acier (1,000 tonnes)	291	310
Papier journal (1,000 tonnes)	431	453
Energie électrique (millions de kw. h.)	4,673	4,783
Automobiles (1,000 unités)	30.7	39.2
Indice de la production industrielle (1935-1939 = 100)	209.2	208.6

COMMERCE

Trafic par rail (1,000 tonnes)	8,407	9,221
Salaire horaire (industrie)	107.8	108.9
Indices des ventes — gros	282.7	
Indice des prix de vente — gros	226.4	233.8
Exportation (millions de \$)	290	285
Permis de bâtir (millions de \$)	33,383	24,872
Importation (millions de \$)	266	

FINANCE

Total dépenses (millions de \$)	247	203
Total recettes (millions de \$)	261	332
Indice - cours actions ordinaires	146.3	153.8
Indice - obligations à long terme	96.7	97.9
Moyenne hebdomadaire des salaires à Montréal	\$45.28	\$43.52

FRANCE

En mars 1951, la vie économique est dominée par le contraste entre une activité d'un niveau normal et le retour à une instabilité grave des prix et des salaires.

	Jan.	Fév.
Electricité (millions kw. h.)	3.130	2.800
Charbon (1.000 T)	4.814	4.395
Fonte (1.000 T)	740	660
Acier (1.000 T)	830	749
Voitures particulières	26.550	25.038
Filés de coton (T)	23.575	21.670
Rayonne (T)	4.792	4.526
Acide sulfurique (1.000 T)	130,7	120
Indice général (gros)	123	130
Matières premières	170,7	191,7



Relations...
PROFITABLES

Pour vous renseigner sur le Canada . . . ses marchés, ses produits et ses possibilités industrielles et commerciales . . . pour aider à établir de bonnes relations entre importateurs et exportateurs . . . pour effectuer rapide-



ment les opérations financières, vous verrez que la Banque de Montréal, grâce à ses relations bancaires dans le monde entier, vous offre des facilités insurpassables.

BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada

Aux membres de la
Chambre de Commerce Française

le Berkeley

réserve
le meilleur accueil

★

Hôtel Berkeley

1188 ouest, rue Sherbrooke

ANDRÉ BERTHEAU, Prop.

F. L. LEMAY, Directeur

Pour vos réceptions, banquets : demandez M. Raymond

PERRIN

Paris • Grenoble • Londres • New-York • Montréal

\$18.75
Gants de Haute Qualité

PERRIN GLOVE CO. (Canada) LTD.

437 MAYOR STREET

MONTREAL

\$15.62

Coty
PARFUMS DE LUXE

★

COTY (CANADA) LIMITÉE
MONTREAL



A la disposition des producteurs Français
pour le Canada

COMPAGNIE CINÉMATOGRAPHIQUE
CANADIENNE LIMITÉE

\$18.75

Distribution Exclusive des
Productions Françaises
depuis 1930

PARIS

20 avenue de Wagram

MONTREAL

637 ouest, rue Craig

INFORMATIONS

CANADA

Contrôle à l'importation de produits sidérurgiques

L'importation des produits sidérurgiques mentionnés ci-après est désormais assujettie à la délivrance préalable, par le ministère du Commerce (division de l'acier) d'un permis spécial.

Il s'agit de :

— barres et profilés, laminés à chaud, finis à froid, à armatures, forgés; tuyaux en acier; fer forgé; tôles planes ou ondulées; rails, selles d'arrêt, cornières ou éclisses; feuilles et rubans, laminés à chaud, finis à froid, galvanisés, peints ou autrement recouverts; profilés de construction et pilotis; tubes, soudés ou non; fil métallique, câbles, treillis d'armature, clôtures en mailles de chaînes, d'ornementation, latte métallique.

La même décision stipule qu'aucun permis ne sera accordé à l'importation de ces produits, s'ils sont destinés aux fins de construction de lieux d'amusement ou bien de fabrication ou vente de boissons alcooliques, eaux gazeuses, confiserie (à l'exception des produits de confiserie utilisés dans la boulangerie), tabac, cigares et cigarettes.

La concurrence allemande

Le "Bulletin de l'Association des Importateurs Canadiens" dans son numéro du 15 janvier 1951, publie un article sur la concurrence allemande.

Selon cet article, les Allemands font de grands efforts pour reprendre leur place dans le commerce international, surtout dans le domaine des textiles, des constructions navales et de l'acier. "L'industrie allemande peut tendre tout son effort vers une reprise de sa production normale, tandis que les industries des autres pays de l'Europe Occidentale sont handicapés par leur effort de production militaire."

Cette concurrence ne se fait pas encore sentir sur le marché canadien, mais l'Association des Importateurs canadiens reçoit journellement un grand nombre de lettres de producteurs allemands désireux de reprendre leurs ventes dans ce pays. Plusieurs représentants allemands sont déjà venus prospecter le marché, et il est à prévoir que bientôt les importations allemandes vont reprendre. Une mission consulaire allemande d'ailleurs, pour la première fois depuis la guerre, s'installe à Ottawa.

Enfin, selon une information publiée par "La Presse", Krupp s'associera à une société canadienne pour assurer ses ventes au Canada et le service de ses productions.

M. J. W. Keating, ancien président de Keating Forging and Foundry Co. (aujourd'hui Durham Industries Ltd.) est en négociations avec Krupp depuis quelques mois, et dit que

Krupp veut se concentrer sur les ponts préfabriqués, le matériel de transport lourd et peut-être un nouveau modèle de moteur Diesel.

La question des armements pourrait aussi entrer en ligne de compte, mais l'admission d'armes allemandes au Canada exigerait la sanction du gouvernement, qui jusqu'ici a refusé de discuter cette possibilité.

Nouvel organisme pour le commerce dollar-sterling

La commission commerciale dollar-sterling, organisée en 1949 pour stimuler le commerce entre le Canada et la Grande-Bretagne, vient d'être remplacée par un Conseil consultatif du commerce dollar-sterling, a annoncé M. James Duncan, président de la commission.

Un centre britannique d'expansion commerciale sera établi à Toronto, et la Canadian Chamber of Commerce représentera le Conseil en Grande-Bretagne.

Cette entreprise a l'appui du gouvernement canadien, aussi bien que celui de l'opinion publique, si l'on en croit l'éditorial de la Gazette du 27 janvier.

Les exportations canadiennes vers la Grande-Bretagne ont baissé d'environ \$250 millions en 1950, tandis que les importations en provenance de la Grande-Bretagne n'ont augmenté que de \$85 millions. Cela a réduit la balance commerciale, traditionnellement favorable, du Canada avec la Grande-Bretagne de plus de \$400 millions en 1949 à environ \$75 millions en 1950.

Du côté canadien, les membres du nouveau conseil sont : MM. A. T. O'Leary, Raymond Dupuis, Wilfrid Gagnon, N. R. Crump, C. B. Powell, G. Blair Gordon, Donald Gordon, Gordon B. Ball, W. R. Creighton, C. A. Massey, R. C. Gibson, John David Eaton, Robert Fennell, Crawford Gordon, Beverley Matthews, Walter Gordon et Harold S. Foisy.

MODIFICATIONS TARIFAIRES

Par décision récente, le ministre du Revenu national canadien a prorogé, jusqu'au 31 décembre 1951, les avantages tarifaires accordés aux produits suivants (le tarif préférentiel britannique, pour tous ces postes, est en franchise) :

N° du tarif canadien	Tarif de la nation la plus favorisée
386 s :	
Bandes de fer, ou d'acier, laminées à froid, trempées ou non, galvanisées à l'électricité, de 2¼ pouces, ou moins, de largeur, de 0,80 pouce, ou moins d'épaisseur, en rouleaux d'au moins 100 pieds, lorsqu'elles sont importées par les fabricants de tuyaux flexibles en métal dans leurs propres fabriques	7½% ad val.

Au 400
"CHEZ LELARGE"
Restaurant Parisien

Une table d'hôte vraiment française
à Montréal

Au bar toute l'intimité d'un café parisien

Une salle à manger confortable
avec un service de premier ordre

1490, rue Drummond
Plateau 6345

Votre Alliée

Au service du public depuis plus de soixante-quinze ans, la Banque Canadienne Nationale se préoccupe d'assurer le succès de ses clients, auquel est lié son propre progrès.

Désireuse de coopérer avec vous, elle vous fera le meilleur accueil, quelle que soit l'importance de votre entreprise ou de votre compte.

Banque Canadienne Nationale

Siège social: Montréal

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

(FRANCE)

37, rue Caumartin, Paris

- Cartes de Noël
- Cartes de Fêtes
- Cartes de condoléances
- Objets de piété

LA CIE
DEJORDY

ENR.

IMPORTATION ET FABRICATION

2325, rue Dandurand
Montréal 36, P.Q.
Canada

350, RUE LE MOYNE

MONTREAL 1



Spécialités Pharmaceutiques

1951 marque pour la maison Rougier Frères le cinquantième anniversaire d'efforts constants pour mettre à la disposition du Corps Médical des spécialités pharmaceutiques de haute qualité.

- 398 c : Tubes d'acier sans soudure, d'une valeur d'au moins 5 cents la livre, importés par les fabricants de coussinets à rouleaux et devant servir exclusivement à la fabrication de ces coussinets dans leurs propres usines 30% ad v.
- 402 f : Fil tiré à froid, galvanisé, trempé ou non, en rouleaux d'au moins 5.000 pieds, lorsqu'il est importé par des fabricants, pour servir exclusivement à la fabrication d'enveloppes de transmissions flexibles de tachymètres en franchise
- 434 d : Roues d'acier laminé en une seule pièce à l'état brut non percées ni usinées d'aucune façon, pour les véhicules de chemins de fer, y compris les locomotives et les tenders, et importées pour servir à la fabrication de roues d'acier pour le matériel roulant des chemins de fer 20% ad v.
- 438 l : Charpente métallique formant châssis et plancher à l'état brut et destinée à la fabrication d'automobiles et de véhicules automobiles en franchise
- 541 e : Tissus entièrement de jute, non blanchis ni colorés, devant entrer dans les produits canadiens 5 cts par 100 yds courants

TITRAGE EN ALCOOL ADMIS POUR LES BOISSONS ALCOOLIQUES

En vertu des mesures d'exception prises pendant la guerre, le titrage des boissons importées au Canada avait été limité à 40° en volume, soit à 30° d'alcool au-dessous de l'esprit de preuve (la définition de l'esprit de preuve aux termes de la réglementation canadienne est donnée ci-après).

Toutefois, la mesure précitée a été annulée en 1945 et, à l'heure actuelle, les règlements fédéraux n'établissent aucune restriction en ce qui concerne la teneur alcoolique maximum et minimum des boissons importées au Canada, les douanes se limitant à appliquer les droits suivant la teneur en esprit de preuve.

Mais les Commissions des Liqueurs des différentes provinces ont décidé, en janvier 1947, que, malgré la levée des restrictions de guerre, elles continueraient à ne recevoir que des boissons alcooliques de 40° en volume ou de 30° au-dessus de l'esprit de preuve, la tolérance admise n'étant que de quelques degrés.

Définition de l'esprit de preuve aux termes de la réglementation canadienne

Le proof spirit est un alcool type dont le poids spécifique sous un volume déterminé et à une température de 10°6 centigrades est égal aux 0.923 du poids d'un égal volume d'eau distillée.

L'échelle de mesure est celle de l'hydromètre Sykes que, pour plus de compréhension, nous dirons gradué de bas en haut de 0 à 175 et dont la graduation 100 dénommée "proof" indiquera un liquide contenant 100% de proof spirit, c'est-à-dire le proof spirit lui-même.

L'équivalence en Gay-Lussac est de 57°1. Pour les alcools distillés, on dira qu'ils titrent X% overproof ou Y% underproof, suivant que la proportion de proof spirit Y contenue est supérieure ou inférieure à 100%. On conçoit donc que, à la limite supérieure 75 overproof—175% correspondre l'alcool absolu, c'est-à-dire notre 100° Gay-Lussac.

La conversion de pourcentage en degrés Gay-Lussac en pourcentage de proof spirit s'obtient très simplement en multipliant le chiffre Gay-Lussac par 1.753.

EXEMPLE :

75% G.L. x 1.754 = 131.4% de proof spirit ou 31.4% overproof ;

45% G.L. x 1.753 = 78.9% de proof spirit ou 21.1% underproof.

Inversement, on multiplie les pourcentages proof spirit par 0.571 pour obtenir les pourcentages correspondants en Gay-Lussac.

65% overproof 165 x 0.571 = 94,2 G.L.

58% underproof 58 x 0.571 = 33,1 G.L.

Pour les boissons telles que vins, bières, etc., ne renfermant pas d'alcool distillé et qui sont de bas titrage, on n'emploie pas les expressions overproof ou underproof. On se borne à indiquer leur pourcentage de proof spirit ; ainsi on dira d'un vin qu'il contient 21% d'esprit de preuve (proof spirit), une autre boisson 4%, etc. Les facteurs de conversion de ces pourcentages sont les mêmes ; du vin pesant 12° à l'alcoomètre Gay-Lussac contiendra 12 x 1.753 = 21.036% de proof spirit et à 20% de proof spirit correspondra : 20 x 0.571 = 11.42° G.L.

NOUVEAU RÉGIME DES COMPTES E.F.A.C. - MAROC

En vue d'encourager les exportations du Maroc sur l'étranger, les dispositions suivantes sont adoptées en ce qui concerne les comptes E.F.A.C. provenant d'exportations sur la zone dollar et les autres pays.

1. Comptes E.F.A.C. provenant d'exportations sur la zone dollar et sur le Canada

- A compter du 1er janvier 1951, les exportateurs sont autorisés à conserver en comptes E.F.A.C. 25% du produit de leurs exportations.
- Les disponibilités de ces comptes E.F.A.C. dollar peuvent être utilisées non seulement par le titulaire du compte, mais également par des tiers.
- Des autorisations d'importation pourront être délivrées à ce titre pour des biens d'équipement et des biens de consommation dont l'utilité pour l'économie marocaine aura été reconnue.

La France dédommagera les intéressés dans des compagnies nationalisées

Le Canada et la France ont conclu une entente relative au dédommagement des sociétés et des citoyens canadiens intéressés dans des compagnies françaises de gaz et d'électricité qui ont été nationalisées. A cette fin, les sociétés et les citoyens canadiens sont priés de notifier le ministère des Affaires extérieures de leurs placements dans l'une quelconque de ces compagnies françaises. La date finale pour soumettre des réclamations afin d'obtenir un traitement de préférence est le 31 mai 1951.

LES TROIS GROUPES SIDERURGIQUES MONDIAUX - II

L'Europe Occidentale, 3e force sidérurgique

Jusqu'à présent, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. qui produisent surtout pour leur marché intérieur ne sont guère intervenus sur le marché mondial et la concurrence s'est principalement manifestée entre les pays producteurs de l'Ouest européen. Il est cependant assez vraisemblable que les Etats-Unis s'intéressent de plus en plus au marché sud-américain, entrant ainsi en concurrence avec certains exportateurs européens; de même, ces derniers sont menacés de perdre leurs débouchés à l'est de l'Europe au fur et à mesure du développement de la production soviétique, bien que l'U.-R.S.S. ait elle-même d'importants besoins à satisfaire.

La sidérurgie française

La France peut satisfaire à la quasi-totalité de ses besoins en minerai de fer. En 1949, la production de minerai marchand s'est élevée à 32,328,000 tonnes contre 33 millions 176,000 tonnes en 1938. Le montant des importations n'a été l'an dernier que de 272,000 tonnes, alors que les exportations ont atteint 7,235,000 tonnes. L'industrie sidérurgique française doit importer, en revanche, d'importantes quantités de coke (environ 60 à 70 % de ses besoins) et en 1949, les importations de coke de houille ont dépassé 5 millions de tonnes, dont notamment 3.3 millions de tonnes fournies par la Rhur et 1.1 millions par la Sarre. Le nombre de hauts fourneaux en activité était de 99 à fin 1949, contre 103 à fin 1948, 86 à fin 1938 et 154 à fin 1929. L'effectif ouvrier de la sidérurgie française s'élevait à 133,000 en décembre 49. De son côté la sidérurgie sarroise compte une quinzaine de hauts fourneaux en activité. Elle emploie environ 20,000 ouvriers.

Les exportations de produits sidérurgiques ont représenté globalement, Sarre comprise, 1 million 65,000 tonnes en 1949 (dont 1,562,000 tonnes d'acier et 203,000 tonnes de fonte), en augmentation sensible sur l'année précédente (673,000 tonnes). La progression des exportations vers l'étranger est particulièrement sensible puisque celles-ci sont passées de 466,000 tonnes en 1948 à 1,326,000 tonnes en 1949.

L'Allemagne Occidentale

L'industrie sidérurgique de l'Allemagne occidentale dispose des abondantes ressources charbonnières de la Rhur, mais en revanche manque de minerai de fer. En 1949, la production totale de minerai de fer brut a été de 9,112,000 tonnes, et les importations totales de 4,518,000 tonnes. La France, la Suède et le Luxembourg sont les principaux fournisseurs de l'Allemagne pour ce minerai. Le nombre de hauts fourneaux en activité était de 63 à fin 1949 et l'effectif ouvrier atteignait alors 121,000 personnes.

La capacité de production de l'Allemagne occidentale est actuellement limitée, en vertu de l'accord de Washington du 3 avril 1949, à 13 millions 650,000 tonnes d'acier brut.

La sidérurgie britannique

Si comme l'Allemagne, La Grande-Bretagne possède d'importantes ressources en charbon, elle doit aussi importer du minerai de fer. En 1949, sa production globale de minerai a été de 13,609,000 tonnes, tandis que les importations se sont élevées à 8,835,000 tonnes, dont 3,158,000 tonnes fournies par les pays scandinaves, 1,612,000 tonnes par l'Algérie, 820,000 tonnes par l'Espagne, 499,000 tonnes par le Maroc espagnol, 461,000 tonnes par la Tunisie, 375,000 tonnes par la France, etc.

Le nombre de hauts fourneaux en activité est de l'ordre d'une centaine et l'effectif ouvrier comprend environ 170,000 personnes.

La production n'a que peu varié entre 1948 et 1949, mais elle s'établit à un niveau sensiblement supérieur à celui d'avant guerre.

Les exportations anglaises ont légèrement progressé, passant à 1 million 246,000 tonnes en 1949, mais elles demeurent inférieures au niveau atteint en 1946.

En Belgique et au Luxembourg

L'industrie sidérurgique belge doit également importer la majeure partie du minerai de fer dont elle a besoin. Sa production de minerai n'a été que de 42,000 tonnes en 1949, alors que ses importations ont atteint (minerai de manganèse compris) environ 10 millions de tonnes, dont 6 millions en provenance de France, le complément étant fourni par la Suède et le Luxembourg.

Le nombre de hauts fourneaux en activité a été ramené de 48 à fin 1948, à 34 à fin 1949, tandis que les effectifs ouvriers sont, dans le même temps, tombés de 48,500 à 42,000.

L'industrie luxembourgeoise dispose de plus abondantes ressources de minerai, puisque, sur une production globale de 4,150,000 tonnes en 1949, elle a pu en exporter vers la Belgique; en revanche, elle doit importer du coke. Comme l'industrie belge, son activité s'est trouvée quelque peu ralentie en 1949; le nombre des hauts fourneaux en activité a été ramené de 25 à 19 et celui de la main-d'oeuvre de 18,700 à 17,900 ouvriers.

Les exportations de Belgique et du Luxembourg, groupées dans les statistiques douanières, se sont élevées à 3,382,000 tonnes en 1949 contre 3,092,000 tonnes en 1948; mais elles ont fléchi au cours du deuxième semestre 1949.

La production italienne

Pauvre en charbon et en minerai, l'industrie sidérurgique italienne est principalement orientée sur l'utilisation des fontes importées et des ferrailles, ce qui explique la disproportion existant entre sa production de fonte et d'acier. En 1949, son activité a été en régression et la production n'a été que de 444,000 tonnes pour la fonte brute (contre 526,000 tonnes en 1948) et de 2,043,000 tonnes (contre 2,125,000 tonnes) pour l'acier brut.

Dans tous les pays européens, d'importants efforts ont été entrepris pour accroître la production sidérurgique. Les prévisions de production sont, pour l'acier brut, de l'ordre de 70 millions de tonnes en 1952-53 (U.R.S.S. non comprise), contre quelque 55 millions de tonnes en 1949. Rappelons que la production mondiale s'établit actuellement aux environs de 130 millions de tonnes (U.R.S.S. non comprise). Cet accroissement de production risque d'aggraver sérieusement la concurrence qui se fait déjà sentir. Or, il paraît difficile de régler cette concurrence en reconstituant un Cartel de l'Acier du type de celui qui fonctionnait avant guerre, car celui-ci se heurterait immédiatement à l'opposition des États-Unis.

Le plan Schuman

Entre les deux guerres, un accord avait été librement conclu entre les producteurs français, allemands, sarrois, belges et luxembourgeois; ceux-ci avaient constitué en 1926 une *Entente Internationale de l'Acier* qui avait alors pour objet d'adapter la production d'acier de ces pays aux besoins, par un système de contingentement et de répartition. Cet accord fut rompu en 1930 lorsque commencèrent à se faire sentir les effets de la crise mondiale, ce qui entraîna une chute brutale des prix. En 1933, l'Entente fut reconstituée sur de nouvelles bases et son objet essentiel devint la réglementation des exportations en fixant pour chaque pays adhérent des limites maxima et minima; les pénalités infligées aux exportateurs dépassant les limites ainsi fixées étaient reversées aux pays n'ayant pas atteint leur quota, malgré certaines imperfections, les résultats obtenus étaient encourageants, ce qui avait incité de nouveaux pays à se joindre aux fondateurs, et, à la veille de la guerre, l'Entente groupait la France, l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg, l'Autriche, la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie. Des accords avaient en outre été conclus avec un certain nombre d'exportateurs américains. L'Entente contrôlait ainsi la totalité de l'exportation européenne et 80 % de l'exportation mondiale.

La proposition Schuman vise à coordonner la production de l'Europe occidentale et à unifier les conditions de la concurrence. Si l'on ne peut encore se prononcer sur le sort qui sera réservé à cette proposition qui, pour être viable, devrait recevoir l'adhésion des principaux producteurs, il est indéniable que la coordination de la production de l'Europe occidentale et la réglementation de la concurrence entre les principaux producteurs, semble une nécessité évidente, d'autant qu'ils sont tributaires les uns des autres, soit pour le charbon, soit pour le minerai.

Extrait de l'Economie, No 252-254.

GUY TOMBS LIMITED

1105 & 1111 Côte du Beaver Hall - Montréal



1951

est l'Année de Paris



- I. Plusieurs manifestations magnifiques pour célébrer le bi-millénaire de sa fondation.



- II. Le Congrès mondial de l'American Society of Travel Agents (Paris, octobre 21-26) dont L. C. Tombs préside le comité général d'organisation.



AGENTS DE VOYAGES
EXPÉDITEURS

Téléphone : UNiversity 6-2071

La France et les grandes découvertes de la science

Au moment où nous entrons dans la seconde moitié du 20^e siècle, il semble opportun de rappeler dans quelle mesure la participation des savants français affecta le développement de la science et de la civilisation moderne.

Au 17^e siècle, Descartes écrit le "Discours de la Méthode", et pose les fondements de la géométrie, de la physique et de la médecine moderne. Blaise Pascal fut non seulement un écrivain et un philosophe de génie, mais encore un physicien (étude de la pression atmosphérique) et un mathématicien. Il créa avec Fermat le calcul des probabilités.

Au 18^e siècle, marqué par les travaux des Encyclopédistes, Buffon succédant à Jussieu, écrit une histoire naturelle remarquable par la précision scientifique de ses observations. Lavoisier, dont la fin tragique priva le monde d'un de ses plus grands savants, crée la chimie moderne dont les principes : conservation de la matière, composition de l'air et de l'eau, de la combustion, comptent parmi les plus grandes découvertes de notre ère. C'est durant le 18^e siècle que la France perfectionna et adopta le système métrique, presque universellement reconnu ; la précision et la simplicité de ce système lui ont valu d'être utilisé partout où des calculs délicats doivent être effectués (chimie, énergie atomique, balistique, etc...).

19^e siècle : Ce fut peut-être le siècle le plus fertile en découvertes, et le rôle de la France fut prépondérant : Monge invente la géométrie descriptive, Lagrange (mécanique analytique) et Laplace, créateur du système cosmogénique, inaugurent l'astronomie et la navigation moderne. Henri Poincaré (la théorie des nombres, fonctions fuchsiennes), Paul Painlevé (analyse de la friction), contribuent largement à l'établissement de nouvelles sciences et préparent de nouvelles découvertes, en particulier dans l'astronomie et l'aéronautique. Le Verrier découvre par ses calculs l'existence de la planète Neptune. En optique, l'oeuvre française est illustrée par Fresnel qui régénéra cette science par sa théorie ondulatoire de la lumière. De son côté, Gay Lussac établit les lois sur l'expansion des gaz. Sadi Carnot appliqua à l'énergie les principes de la conservation de la matière.

Ampère formula les lois gouvernant l'électro-magnétisme et, avec Arago, construisit le premier électro-aimant. En chimie, Marcellin Berthelot effectua la synthèse de nombreuses matières organiques dont la solution était jugée impossible. En 1896, Becquerel remarque les propriétés radioactives de l'uranium et prépare la route à Pierre et Marie Curie, qui en 1900, découvrent le radium.

Claude Bernard écrivit un livre "Introduction à la Médecine Expérimentale" dont l'importance est égale, dans le

domaine des sciences naturelles, au "Discours de la Méthode" dans celui de la physique. L'oeuvre de Lamarck, qui exposa la théorie du transformisme est tout aussi importante, il fut le premier à remarquer la similitude existant entre les différentes espèces vivantes. Geoffroy Saint-Hilaire démontra que tous les êtres sont conçus selon un plan unique et possèdent les mêmes organes essentiels. Cuvier fut le créateur d'une nouvelle science ; la paléontologie ou étude des espèces éteintes. Paul Broca fonda l'anthropologie, et Henri Fabre publia les fameux "Souvenirs Entomologiques".

Les découvertes françaises provoquèrent une révolution complète de la médecine, et on peut considérer l'oeuvre de nos savants comme le plus beau don jamais fait à l'humanité. Au début du siècle, Laennec introduisit un nouveau procédé de diagnostic et découvrit l'auscultation. La grande figure de Pasteur domine le siècle. Pasteur a bien mérité le titre de Bienfaiteur de l'humanité. Prouvant l'impossibilité de la génération spontanée, et découvrant l'existence des microbes, Pasteur jette les bases de la médecine moderne et sauvera des millions d'êtres vivants, grâce à ses découvertes sur la thérapie de la rage, de la variole, etc., à son nom se rattachent une pléiade de savants ; parmi les plus connus sont les docteurs Roux, Vincent, Calmette et Guérin qui découvrirent de nombreux sérums et vaccins.

Voici enfin un bref aperçu de la participation française à l'édification du monde moderne : les professeurs Perrin, Thibaud et Langevin, M. et Mme Joliot-Curie apportent au monde des connaissances nouvelles d'une importance considérable. Les frères de Broglie développent la théorie de la longueur des ondes. Denis Papin, au 17^e siècle, découvre le principe de la machine à vapeur. Ce principe est appliqué à la locomotive par Cugnot qui construisit le premier véhicule à vapeur. Jouffroy construisit en même temps que l'Anglais Fulton, le premier bateau à vapeur. En 1872, Sauvage invente l'hélice pour la propulsion des navires. En 1860, Lenoir invente le moteur à gaz, le gaz d'éclairage avait été découvert plus tôt par Lebon. En 1889, Forest construisit le premier moteur à combustion interne. La bicyclette est inventée par Michaux et Sargent.

En 1870, Giffard, Dupuy, de Lome et Tissandier, Renard et Krebs perfectionne le dirigeable. Ader fut le premier homme à voler dans une machine plus lourde que l'air (1899). En 1908, Farman effectue le premier vol couronné de succès de Châlons à Reims. En 1909, Blériot traverse la Manche. La photographie est découverte par Niepce et Daguerre (1824-39), la photographie en couleur par Lipmann et les frères Lumière qui inventèrent ensuite la cinématographie.

graphie animée. Edouard Branly fut le premier à utiliser les ondes hertziennes, et construisit le premier cohéreur et la première lampe électronique. Dans le domaine de la radio-diffusion, Bussignières, Deloraine et Colin jouent un grand rôle. Le premier appareil de télévision de mille lignes est construit en France.

L'aluminium est découvert par Sainte-Claire Deville en 1854, l'acier par procédé électrique par Héroult. La pile électrique est découverte par Planté en 1860. Le gyroscope par Foucault en 1852. Chardonnet à Lyon, invente la rayonne. La machine à coudre est inventée en 1830 par Thimonnier. Le métier à tisser moderne par Jacquart en 1790. L'alphabet des aveugles est inventé par un aveugle, Louis Braille en 1852. La machine pour la fabrication continue du papier est inventée par Louis Robert en 1792. Enfin plus récemment, M. Georges Claude, savant de réputation internationale, invente en 1927 le tube de néon qui va révolutionner l'éclairage. Poursuivant les travaux de son oncle, Monsieur André Claude, physicien remarquable, découvre en collaboration avec une équipe de savants français de la Société Claude Paz et Silva, l'éclairage fluorescent dont l'adoption est universelle.

NOUVELLES INDUSTRIES ÉTRANGÈRES ÉTABLIES AU CANADA EN 1950

- Aga Steel Radiators of Canada Limited, Toronto, filiale de Svenska Aktiebolaget Gas Accumulator, Stockholm, Suède — *Appareils de chauffage par convection et radiateurs.*
- AP Controls Corporation Limited, Cooksville, Ont., filiale de Automatic Products Company, Milwaukee, Wis. (E.U.) — *Brûleurs à mazout procédé par gravitation — réfrigération.*
- Allis-Chalmers Rumley Ltd., St. Thomas, Ont., filiale de Allis-Chalmers Manufacturing Company, Milwaukee, Wis. (E.U.) — *Fabricants de pièces détachées et assemblage équipement pour travaux publics.*
- Angus, George (Canada) Limited, Toronto, filiale de George Angus & Company Limited, Newcastle upon Tyne, (G.B.) — *Boyaux d'incendie en lin et coton.*
- Atlas Powder Company (Canada) Limited, Brantford, Ont., filiale de G. F. Sterne & Sons Limited, Brantford, et Atlas Powder Company, Wilmington, Del. (E.U.) — *Produits chimiques.*
- British Oxygen (Canada) Limited, Toronto, filiale de The British Oxygen Company Limited, Londres (G.B.) — *Oxygène, acétylène pour industrie et hôpitaux.*
- Burndy Canada Limited, Toronto, filiale de Burndy Engineering Co., Inc., New-York, (E.U.) — *Appareils électriques.*
- By-Products Coke Company (Canada) Limited, Port-Arthur, Ont., filiale de Koppers Company Inc., Pittsburgh, Pa. (E.U.) — *Induits de protection industriels.*
- Canadian Conveyors Limited, Hamilton, Ont., filiale de The Hamilton Bridge Company Limited et de Geo. W. King Limited, (G.B.) — *Grues, convoyeurs, etc.*
- Canbri Manufacturing Company Limited, Toronto, (capitaux anglais et autrichiens) — *Tissage et sanforisation des tissus de coton.*
- Caneco Limited, Toronto, filiale de Northern Engraving and Manufacturing Company Limited, La Crosse, Wis. (E.U.) — *Cadrons de montres, horloges, etc.*
- Capital Television Limited, Toronto, filiale de Capital Television Inc., New-York City, (E.U.) — *Équipement pour télévision.*
- Clevite Limited, St. Thomas, Ont., filiale de The Cleveland Graphite Bronze Co., Cleveland, Ohio, (E.U.) — *Bielles, roulements, etc., pour moteurs automobiles.*
- Connecticut Chemicals (Canada) Limited, Toronto, filiale de Connecticut Chemical Research Corporation, Bridgeport, Conn., (E.U.) — *Insecticides, cires, peintures, etc.*
- Drew, E. F. & Company Limited, Ajax, Ont., filiale de E. F. Drew & Company Inc., New-York, (E.U.) — *Produits chimiques, huiles comestibles.*
- Fabergé Perfumes (Canada) Ltd., Toronto — *nouvelle usine — Parfums et eaux de cologne.*
- Forway Industries (Canada) Limited, Toronto, filiale de Forway Corporation, New-York, N.Y. (E.U.) — *Projecteurs et amplificateurs.*
- Gardner-Denver Company (Canada) Limited, Brantford, Ont., filiale de Gardner-Denver Company, Quincy, (E.U.) — *Compresseurs et outillage pour industrie minière.*
- Holman-Vulcan Limited, Hamilton, Ont., filiale de Holman Bros. Limited, Camborne (G.B.) et Vulcan Iron and Engineering Ltd., Winnipeg, Man. — *Compresseurs à air.*
- Kaiser-Frazer of Canada Limited, Toronto, filiale de Kaiser-Frazer (E.U.) — *Construction de 15 automobiles par jour sur les chaînes de Reo Motor Co.*
- Minute Mop Factory (Canada) Limited, Toronto, filiale de Minute Mop Co., Chicago, (E.U.) — *Insecticides pour le nettoyage domestique.*
- Nash Motors of Canada Limited, Toronto, Ont., filiale de Nash Motors (E.U.) — *Automobiles.*
- North American Steel Equipment Co. Ltd., Toronto, filiale de The Steel Equipment Co. Ltd., West Bromwich, (G.B.) — *Meubles métalliques pour bureaux et usines.*
- Norwich Pharmacal Company Limited, Toronto, filiale de The Norwich Pharmacal Company, Norwich, N.Y. (E.U.) — *Produits pharmaceutiques.*
- Peerless & Ericson (Canada) Limited, Toronto, filiale de Peerless & Ericson, Londres (G.B.) — *Assemblage de machines pour boulangeries, boucheries et hôtels.*
- Reichold Chemicals (Canada) Limited, Toronto, filiale de Reichold Chemicals Inc., Detroit, Mich. (E.U.) — *Résines synthétiques.*
- Rempel Manufacturing (Canada) Limited, Toronto, filiale de Rempel Manufacturing Inc., Akron, (E.U.) — *Produits à base de caoutchouc (latex).*
- Revolvodor Company of Canada, Toronto, filiale de Revolvodor Corp., Los Angeles (E.U.) — *Meubles.*
- Rootes Motors (Canada) Limited, Toronto, filiale de Rootes Motor (G.B.) — *Assemblages d'automobiles.*
- Russell, F. C., Company of Canada Limited, Toronto, filiale de F. C. Russell Co., Cleveland, Ohio, (E.U.) — *Volets métalliques, stores, écrans, stores vénitiens, etc.*
- Taylor Forge & Pipe Works of Canada Limited, Hamilton, Ont., filiale de Taylor Forge & Pipe Works, Chicago, (E.U.) — *Tuyaux soudés, etc.*
- Whizzer Motors of Canada Limited, Chatham, Ont., filiale de Whizzer Motors, (E.U.) — *Moteurs amovibles pour bicyclettes.*

La "Sperry Corporation" va construire une usine à Montréal. Ceci permettra au Canada d'avoir, pour la première fois, une source d'approvisionnement en instruments de navigation qui jusqu'à maintenant devaient être importés des États-Unis.

Cette décision suit la même ligne que la décision de construire ses avions Harvard au Canada. La "Canadian Car and Foundry" construirait les avions, et la "Canadian Pratt and Whitney" les moteurs.

Le gouvernement canadien essaie d'encourager autant que possible l'établissement au Canada d'usines qui produiraient des pièces importées jusqu'à maintenant des États-Unis et de la Grande-Bretagne.

La France abandonnera-t-elle son effort d'exportation ?

Face à la hausse des prix intérieurs et à la réduction enregistrée dans les disponibilités en certaines matières premières, quelle doit être la politique d'expansion économique de la France ? Il semble que sur ce point règne la plus grande confusion dans les milieux administratifs.

Faisant état du redressement apparent de la balance commerciale, certains préconisent actuellement un ralentissement des exportations, ce qui, selon eux, aurait pour effet de peser sur les prix du marché intérieur. Dans le même esprit, mais avec en outre des préoccupations d'ordre fiscal, le gouvernement a décidé la suppression de certains avantages jusqu'ici traditionnellement consentis aux exportateurs (en particulier l'exonération de la taxe sur les transactions) et, parallèlement, la création de droits de sortie sur différents produits, ce qui ne peut qu'aboutir à un ralentissement de nos exportations. Au moment où les mesures prises pour libérer les échanges vont avoir pour conséquence de faciliter l'entrée des produits étrangers sur le marché français, on ne peut manquer d'être surpris de voir le gouvernement rendre plus difficile la tâche des exportateurs en prenant des mesures aussi inopportunes ; celles-ci vont inévitablement entraîner une majoration des prix français à l'exportation, alors que les industriels devaient déjà bien souvent consentir des sacrifices pour maintenir des prix compétitifs, étant donné l'âpreté de la concurrence internationale.

Le moment est-il bien choisi pour mettre ainsi en péril l'effort méritoire entrepris au cours des dernières années par les exportateurs français ?

La balance commerciale de la France est encore loin d'être équilibrée. Le redressement effectué en 1950 n'est certes pas négligeable, cependant si l'on fait abstraction des échanges avec les territoires d'outre-mer, les importations n'ont été couvertes par les exportations qu'à concurrence de 87%, le déficit s'étant élevé à 106,8 milliards de francs.

De plus, si l'on examine les échanges par zones monétaires, on constate que la situation est particulièrement défavorable à l'égard de la zone dollar et de la zone sterling d'où proviennent la majeure partie des importations françaises de matières premières.

Vis-à-vis de la zone dollar, les importations n'ont été couverts qu'à concurrence de 38%, et si une amélioration a été enregistrée en fin d'année (le pourcentage ayant atteint 67% pendant le 4^e trimestre 1950), ceci provient essentiellement d'un accroissement des exportations françaises de matières premières et de produits demi-finis (ainsi que des ventes d'alcool pour la fabrication du caoutchouc synthétique) résultant du réarmement américain ; on ne peut donc consi-

dérer cet accroissement comme ayant un caractère durable, tandis que par ailleurs le développement de certaines exportations de produits bruts n'est pas toujours souhaitable pour l'économie française.

Avec la zone sterling, le pourcentage de couverture des importations par les exportations n'a été que de 57%, ce qui laisse également subsister un déficit substantiel.

Enfin, si à l'égard de l'ensemble des autres zones monétaires, le solde est excédentaire, le pourcentage de couverture s'établissant à 128% pour 1950, il n'en demeure pas moins que l'équilibre est réalisé sur un niveau d'échanges assez bas qu'il serait nécessaire de relever. Ainsi, dans certains cas, cet équilibre n'est dû qu'au maintien d'un contrôle sur nos importations, ce qui limite obligatoirement le volume des transactions et il en est de même pour les exportations vers quelques pays.

On ne saurait donc faire état de ce redressement modeste et quelque peu artificiel pour renoncer à encourager les exportateurs français. Au contraire, si des considérations politique intérieure ou la conjoncture internationale entraînent une réduction de nos exportations de matières premières et de demi-produits (qui ont représenté 49% de nos ventes vers l'étranger en 1950, au lieu de 46% en 1949), il est indispensable de favoriser l'obtention de nos débouchés pour les produits manufacturés. Or, ceci suppose essentiellement un allègement des charges fiscales et sociales qui grèvent trop lourdement le prix de ces produits à l'exportation. Le gouvernement paraissait l'avoir compris en acceptant de rembourser une partie de ces charges aux exportateurs vers la zone dollar, mais au lieu d'étendre cette mesure, comme on pouvait l'espérer, à l'ensemble des ventes à l'étranger, il vient de prendre une décision dont la portée s'avérera rapidement néfaste en rétablissant la taxe sur les transactions sur les affaires à l'exportation.

Si l'on veut obtenir un redressement durable de la balance commerciale et de la balance des paiements — dont l'équilibre est également précaire puisqu'il n'est assuré que grâce à l'aide Marshall — il importe de ne pas sacrifier les positions difficilement acquises par nos exportateurs sur les marchés extérieurs. Si l'on pratique une telle politique, comment pourrait-on d'ailleurs financer les importations de matières premières indispensables à notre économie ? Il est donc nécessaire que les Pouvoirs publics fassent preuve de meilleure compréhension et soutiennent l'action entreprise par les industriels français au lieu de la compromettre par des mesures intempestives et insuffisamment étudiées.

Actualités...

■ Création d'une compagnie franco-américaine de travaux publics dans le cadre du plan Marshall

Le centre d'information de l'E.C.A. précise que c'est avec un vaste programme de construction de chemins de fer, de routes, d'installations portuaires et industrielles dans toutes les parties du monde que la Société des Batignolles, de Paris, et la Morrison Knudsen Co., de Boise aux Etats-Unis, ont créé une filiale qui porte le nom de Société anonyme Batignolles-Morrison Knudsen (B. M. K.)

La nouvelle compagnie, qui a vu le jour grâce à l'appui du plan Marshall, portera d'abord son effort sur les régions les moins développées du globe.

La Morrison Knudsen Co., a investi 44.000 dollars dans la nouvelle entreprise tandis que la Société des Batignolles a fourni la contre-partie en francs de la même somme. La direction et le personnel technique seront composés de Français et d'Américains détachés des deux maisons mères.

■ L'accroissement de la population française

Le bulletin de l'Institut National de la Statistique de février indique que l'accroissement total de la population en France, en l'espace de cinq ans, s'élève à deux millions : quarante millions de Français au 1er janvier 1946, contre quarante-deux millions au 1er janvier 1951.

Le taux de la natalité s'établissait à 190 naissances pour 10.000 habitants en 1913 et à 146 naissances en 1938. Ce taux a atteint le niveau de 214 pour 10.000 habitants en 1947.

Depuis 1947, le taux de la natalité tend à s'abaisser, mais elle sera, en partie, compensée par le taux de mortalité infantile qui ne cesse de s'amenuiser.

Quant aux prévisions de la population pour 1950, elles s'établiraient comme suit : tenant compte du taux actuel d'accroissement de la population, le nombre de Français s'élèverait en 1960 à 44 millions 400.000 contre 35 millions il y a cent ans.

■ La France et l'industrie sidérurgique du Pérou

Les réserves importantes en minerai de fer riche (57/58%), environ 500 millions de tonnes dans la région de la Marcona, dans l'extrême sud du Pérou seront traitées dans des installations construites par des firmes françaises. A Chimbote, petit port à 400 km. au nord de Lima, existent des gisements très vastes de charbon, dont jusqu'ici 200.000 t./an étaient extraites. En outre, Chimbote se trouve au débouché du fleuve Santo qui, malgré des inondations parfois redoutables est susceptible de fournir des quantités importantes d'énergie électrique. Pour utiliser ces ressources jusqu'ici incultes, le gouvernement péruvien a décidé l'installation à Chimbote d'un centre sidérurgique.

Les installations, très différentes de celles prévues en Colombie, comporteront la réduction directe du minerai par deux fours électriques. La capacité de départ sera de 60.000 t. de fonte par an.

Les industries mécaniques françaises sont chargées d'exécuter dans un délai de deux ans l'ensemble des installations dont le coût doit s'élever à 10 millions de dollars. Sous l'égide de la Banque de Paris et des Pays-Bas, les travaux grouperont les Etablissements Delattre et Frouard Réunis pour l'ensemble des travaux, les Etablissements Chavanne-Brun pour les laminiers, la Compagnie de Fives-Lille pour les bâtiments et ponts roulants, Alsthom pour les constructions électriques, Stein et Roubaix pour les fours.

■ Les industries mécaniques françaises vont équiper la Colombie

Le Syndicat général des industries mécaniques et transformatrices de métaux vient d'annoncer, que les industriels français d'équipement et quelques autres allaient implanter en Colombie une usine sidérurgique avec tout ce que cela comporte : centrale électrique, cokerie, hauts-fourneaux, aciérie, laminiers, tréfilerie.

L'importance des travaux atteindra 25 millions de dollars. Une mission colombienne s'est embarquée sur le "Liberté" pour venir assister au démarrage des fabrications.

■ La mise en eau du barrage de Bort-les-Orgues

La mise en eau partielle du barrage de Bort-les-Orgues (Corrèze) a été effectuée. L'ouvrage qui constitue l'une des plus belles oeuvres de l'équipement hydro-électrique français, a été entrepris le 18 juin 1946 et, depuis cette date, un millier d'ouvriers y ont travaillé régulièrement jour et nuit.

Placé en tête de vallée, Bort jouera le rôle de régulateur pour les trois autres barrages situés en aval sur la Dordogne "Marèges", "L'Aigle" et le "Chastang". Avec ses 120 mètres de hauteur et ses 390 mètres de longueur de voute, il représentera une réserve énergétique de 300 millions de khw, soit 25 p. 100 de l'énergie des lacs français.

L'usine construite au pied du barrage, produira 350 millions de khw. Pour la construction du barrage, 1.500.000 tonnes d'agrégats et 150.000 tonnes de ciment ont été nécessaires. L'alimentation de la retenue sera assurée par la Dordogne et une dérivation souterraine de son affluent la Rhue.

■ Nouveaux progrès de l'industrie cotonnière française

En France, aussi bien en filature qu'en tissage, le progrès de la production amorcé en 1948, s'est poursuivi en 1950 : augmentation de 9,5% dans les filés dont on a produit 243.000 tonnes ; de 10% dans les étoffes, dont on a produit 195.000 tonnes. La région de l'Est a fabriqué 31% de tissus de coton ; le Nord, 27%, l'Alsace 14%, la Normandie 12,5%.

La France a importé en 1950 281.000 tonnes de coton brut contre 259 et 181 les deux années précédentes. Les U.S.A. en ont fourni 151.000 tonnes, malgré les quotas d'exportations introduits en octobre. Les prix américains sont actuellement de 40% inférieurs pour des qualités analogues aux prix pratiqués sur les marchés secondaires où des hausses se sont produites récemment.

Membres de la Chambre de Commerce Française au Canada

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Son Excellence Monsieur Hubert Guérin
Ambassadeur de France au Canada

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. Pierre Queuille
Conseiller Commercial
près l'Ambassade de France au Canada

M. Gérard Dubois
Attaché Commercial
près l'Ambassade de France au Canada

M. Ernest Triat
Consul Général de France à Montréal

MEMBRES D'HONNEUR

M. Marcel Nougier
Ancien Président

M. Alfred Tarut
Ancien Président

M. Georges Vinant
Ancien Président

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

M. Marc Dhavernas

VICE-PRÉSIDENTS

M. André Quédec

M. François Ducros

SECRÉTAIRE

M. André Sutto

SECRÉTAIRE-ADJOINT

M. Louis Baudouin

TRÉSORIER

M. Jean Rivière

CONSEILLERS

MM. A. Bertheau
G. Durand
A. Manchec
J. Mouriès

MM. M. Quédrue
M. de Roussy de Sales
P. Salbaing

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. Jean Contat
Emmanuel Coullenot
Léon Dufour
Victor Durand
André Lot
Gabriel Lucas

MM. Bernard Robert de Massy
Albert Pinel
Aristide Pony
Roger de Roumefort
Joseph Saint-Loup
Jean Vinant

MEMBRES ACTIFS

- M. Pierre d'Allemagne**, (Ingénieur conseil), 335 Berwick, Montréal.
- Maurice Aubin**, Représentant de Manufactures, Importateurs, 620, rue Cathcart, Montréal.
- M. Marcel Aubry**, (Importateur), fournitures de modes, 407 Ontario Ouest, Ch. 111, Montréal.
- M. Louis Baudouin**, Professeur de droit comparé, Université McGill, 5550 Waverley, Montréal.
- M. André Bertheau**, Propriétaire, The Berkeley Hotel, 1188 Sherbrooke Ouest, Montréal.
- M. Charles Billard**, Président, Billard Ltée, (filés de laine, coton, etc.), 1579 St-Denis, Montréal.
- M. E. D. Bonnard**, Président, Bonnard Equipments Ltd, (équipement pour ponts et chaussées), 2387 Remembrance, Lachine, P.Q.
- M. Jean Bonnel**, Propriétaire, Les Sociétés Jean Bonnel (Importateurs), Arroseurs automatiques, extincteurs chimiques, livres, 4450 St-Denis, Montréal.
- M. Guy Boulizon**, directeur Flammarion Paris-Montréal Ltée, 1243, University, Montréal.
- M. Gabriel Boussion**, (Importateur), représentant de vins, jus de fruits et produits spéciaux pour distilleries, vineries, 1251 Notre-Dame Est, Montréal.
- M. Pierre Brassac**, 418 Ave. des Pins O., Montréal.
- M. Oscar Brenner**, Industriel, (négociant en textiles), 4000, Harvard Avenue, Montréal.
- M. Jean Brusset**, Vice-Président, West Canadian Collieries Ltd, 1104 University Tower, Montréal.
- M. Joseph Brutto**, (Editeur), 350 Notre-Dame Est, Montréal.
- M. Pierre Cangardel**, Président, Foreign Freight Forwarders Ltd, (transitaires), Président, Maple Leaf Traders Ltd (représentants), 486 St-Jean, Montréal.
- M. Roger Charbin**, Vice-Président, J. B. Martin Co. Ltd, (fabrique de velours), à St-Jean, Qué.
- M. Pierre Charton**, Président, Herdt & Charton Inc., (Importation-Exportation : parfums, spécialités pharmaceutiques, vins, liqueurs), 2027 McGill College, Montréal.
- M. Henri Clusy**, Expert, Organisation de l'Aviation Civile Internationale, Dominion Square Building, Montréal.
- M. Jean Contat**, Gérant Général, Hôtel Ritz-Carlton, Sherbrooke Ouest, Montréal.
- M. Emmanuel M. Coullenot**, (Ingénieur civil), Importateur, agent général de manufactures, 750 avenue Pratt, Montréal.
- M. Marc A. Dhavernas**, Vice-Président, Sorel Industries Ltd, Vice-Président Exécutif, North American Utilities Corporation, Vice-Président Exécutif, Sicard Limitée, 2055 avenue Bennett, Montréal.
- M. Henri Dolisie**, (Ingénieur), Président, Canadian Liquid Air, 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.
- M. François Ducros**, Administrateur délégué, Corporation Pharmaceutique Française Ltée, (fabricants, représentants de produits pharmaceutiques), 200 rue Vallée, Montréal.
- M. Léon Dufour**, Gérant Général, A. Janin & Cie Ltée (Travaux publics), 1460 rue Sherbrooke Ouest, Montréal.
- M. François Dupré**, Président, Hôtel Ritz Carlton, rue Sherbrooke Ouest, Montréal.
- M. Gaston Durand**, Directeur, Perrin Glove Co. Canada Ltd, 437 rue Mayor, Montréal.
- M. Victor Durand**, Représentant de maisons françaises, 5025 Christophe-Colomb, Montréal.
- M. Joseph Eddé**, Président, J. Eddé Ltée, (Importateurs, spécialités pharmaceutiques et publications médicales), 1154 Beaver Hall, Montréal.
- M. Claude Farjon**, Salon Claude Enrg., (Coiffeur pour dames), Hôtel de La Salle, 1240 rue Drummond, Montréal.
- M. Emile Gagnan**, Ingénieur, à l'Air Liquide, 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.
- M. Robert Gens**, Propriétaire de Robert Gens & Cie, (fabricants d'ornements d'église), 27 rue Notre-Dame Est, Montréal.
- M. André Hadamar**, Assistant Directeur Gérant, Mercury Press Ltd, (imprimeurs), 740 St-Paul Ouest, Montréal.
- M. Alex Houart**, Directeur, Gondrand Frères Canada Ltd, (Transitaires Internationaux), 361 Place Youville, Montréal.
- M. Eugène Issalys**, (Libraire Editeur), Librairie Beauchemin Ltée, 430 St-Gabriel, Montréal.
- M. Jean P. Kempf**, Morgan, Kempf & Robertson Ltd., (valeurs de placement), 266 Notre-Dame Ouest, Montréal.
- M. Henri Lamandé**, (Restaurateur), Restaurant Kerhulu, 1354 Notre-Dame, Trois-Rivières, Qué.
- M. Henri de Lanauze**, (Importateur), Appareils cinématographiques et films de format réduit, 1027 Bleury, Montréal.
- M. Jacques de Lavergne**, Secrétaire général du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5 St-Jacques Est, Montréal.
- M. Charles Le Borgne**, Délégué de la Cie Charles Le Borgne, importateur-agent de fabriques (camions, matériel d'entreprise et de manutention, moteurs marins), 1487, rue de la Montagne, Montréal, P.Q.
- M. Bernard Lechartier**, Inspecteur Général, Crédit Foncier Franco-Canadien, 5, rue St-Jacques Est, Montréal.
- M. Bernard Leclerc**, Secrétaire général-adjoint, Crédit Foncier Franco-Canadien 5 St-Jacques Est, Montréal.
- M. Henri Lecocq**, Directeur, Coudurier, Fructus, Devigne (Canada) Ltd, Directeur, Rodier (Canada) Ltée, 712 New Birks Bldg, Montréal.
- M. Henry E. Lefèvre**, Président, Dominion Potash Ltd, 354 Ste-Catherine Est, Montréal.
- M. André Ligné**, Représentant de la Maison Coty au Canada, 7335 blvd St-Laurent, Montréal.
- M. Jacques de Liniers**, Président, Barter & Trade Ltd, (importation-exportation) et Wood Preservation Industries Ltd, (traitement des bois), 2807 avenue Willowdale, Montréal.
- M. André Lot**, Assistant directeur général, Canadian Liquid Air, 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.
- M. Marcel Louis**, Président, Bianchini Férier (Canada) Ltd, (soieries), Vice-Président, Lesur Ltée, (lainages), 600 New Birks Bldg, Montréal.
- M. Gabriel Lucas**, Joaillier, 1476 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.
- M. Auguste Manchec**, Directeur général, Laboratoires Poulenc Frères Canada Ltée, 204 Place Youville, Montréal.
- M. Paul Mauagé**, Publiciste, Canadian Concerts & Artists, 711 Castle Bldg, Montréal.
- M. Henry A. Mhun**, Economiste-Conseil, 1462, rue Bishop, Montréal.
- M. Aymar de Miribel**, (Eleveur d'animaux de fourrure, visons du Labrador et renards), Ferme du Portage Enrg., Latérière, Chicoutimi, Qué.
- M. Jacques Mouriés**, Représentant d'Air France au Canada, International Aviation Bldg., rue Dorchester Ouest, Montréal.
- M. Henri de la Myre Mory**, B. de Massy Inc., 1522 rue Sherbrooke Ouest, Montréal.
- M. Marcel Nougier**, Directeur gérant, J. Eddé Ltée, (produits pharmaceutiques), 1154 Beaver Hall, Montréal.
- M. Jean Olive**, Président, Corporation Pharmaceutique Française, 200, rue Vallée, Montréal.
- M. Vital J. J. Panneels**, (Agent général, importateur), coutellerie, verrerie, 2363 rue Délorimier, Montréal.
- M. Louis Pasquier**, Gérant de la Raffinerie de Sucre de Québec, St-Hilaire sur Richelieu, Comté de Rouville, Qué.
- M. Marcel Pasquin**, Directeur général adjoint, Crédit Foncier Franco-Canadien, 5 St-Jacques Est, Montréal.
- M. Jehan Perdriau**, Avocat, 132 St-Jacques Ouest, Suite 222, Montréal.
- M. Albert Pinel**, Gérant des ventes, Sté Coopérative Agricole de Granby, 10, rue Laval, Granby, P.Q.
- M. J. Aristide Pony**, Propriétaire de la Librairie J. A. Pony Ltée, 554 Ste-Catherine Est, Montréal.
- M. André Quédec**, Représentant de la Cie Générale Transatlantique au Canada, 1196 Phillips Square, Montréal.
- M. Maurice Quédrue**, Industriel, 2983 Lacombe, Montréal.
- M. Jean Rivière**, Vice-Président et gérant, Anglo-French Gelatines Ltd, (colles, produits chimiques), 1476 Sherbrooke Ouest, Montréal.
- M. Bernard Robert de Massy**, Président, B. de Massy Inc., (importation parfums), 1522 rue Sherbrooke Ouest, Montréal.
- M. Roger de Roumefort**, Directeur général du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5 St-Jacques Est, Montréal.
- M. Michel de Roussy de Sales**, Assistant directeur général, Cie France-Film (exploitation de films français 35 et 16 m/m), 637 Craig Ouest, Montréal.
- M. Jean-Paul Rousseau**, Directeur, North American Electronics Ltd., 204, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.
- M. Joseph Saint-Loup**, représentant de manufactures, (articles religieux), 134 St-Paul Ouest, Montréal.
- M. Pierre Salbaing**, Directeur Technique, l'Air Liquide Society, 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.
- M. Georges Schaefer**, Les Ateliers d'Art Liturgique Enrg., 29 St-Jacques Est, Montréal.
- M. Victor Sornin**, (Industriel), 6980 rue Henri-Julien, Montréal.
- M. André Sutto**, Directeur et Vice-Président, Office Central Catholique Ltée (importateurs d'articles religieux), 50 Notre-Dame Ouest, Montréal.
- M. Alfred Tarut**, Exécutif, O'Brien & Williams (Agents de change), 132 St-Jacques Ouest, Montréal.
- C. Charles Tiberghien**, 456, rue Champlain, St-Jean, P.Q.
- M. Pierre Tisseyre**, Directeur de Carrefour, de l'Agence Littéraire Atlantique; de Tisseyre & Cie Ltée; de la Revue de la Pensée Française et du Cercle du Livre de France Ltée, 462 Ste-Catherine Est, Montréal.
- M. Georges P. Vinant**, Président, Vinant Ltd, (Importateurs, parfums et spécialités pharmaceutiques), 200 rue Vallée, Montréal.
- M. Jean R. Vinant**, Importateur-Exportateur, Union Commerciale Franco-Américaine Ltée, 4978, Avenue Ponsard, Montréal.
- M. Louis Vuillemot**, (Manufacturier), Fleurs artificielles et plumes, 850 Hartland, Montréal.
- M. André Welcker**, (docteur en médecine - pharmacien), Laboratoires Welcker-Lapointe Ltée, 1951 Masson, Montréal.

MEMBRES ADHÉRENTS - CANADA

- M. Gérard Arthur**, Directeur des Emissions Françaises, Radio-Canada, 1160, rue Bishop, Montréal.
- M. Lorenzo Audet**, Gérant, "La Photographure Artistique Ltée", (dessins, publicité, photographure tout genre), 12 Arago, Québec, Qué.
- Louis Baisez**, Représentation de fabriques et de maisons d'éditions, 1015 St-Alexandre, Montréal.
- M. J. Philippe Beaulac**, Secrétaire-Trésorier, Dextro-Chemicals Supply Ltd, 6223 Delorimier, Montréal.
- M. Henri Beaulieu**, Avocat de l'étude de Beaulieu Gouin Bourdon Beaulieu & Casgrain, 511 Place d'Armes, Montréal.
- M. Léopold Bernier**, Maison C. X. Tranchemontagne & Cie Ltée, (importateurs de textiles en gros), 459 St-Sulpice, Montréal.
- M. Hector Bertrand**, (Comptable agréé), a/s Lorenzo Bélanger & Associés, 630 Dorchester Ouest, Montréal.
- Bianchini Férier (Canada) Ltd.**, (Soieries hautes nouveautés), 600 New Birks Bldg., Montréal.
- M. P. Horace Boivin**, Maire de la Cité de Granby (P.Q.)
- M. André Borel**, Vice-Président, Parfumeries de Paris Ltée, 116 rue St-Paul Ouest, Montréal.
- M. Albert Boulet**, Comptable Agréé, 71 rue St-Pierre, Québec, Qué.
- M. François Bouyeux**, (Restaurateur), 12 rue Craig Est, Montréal.
- M. Guy R. Brassard**, Brassard Reg'd, (importation-exportation), 2027 McGill College, Montréal.
- Bruck Silk Mills Ltd**, représenté par M. F. J. Delicet, fabricants de textile (importation-exportation), fils de soie artificielle et nylon, 460 Ste-Catherine Ouest, Montréal.

M. Edouard Chamberland, (manufacturier, essences culinaires, importateur, produits alimentaires, 139 St-Paul Ouest, Montréal.

M. Albert Clément, (Importateur), représentant, vins et liqueurs et produits alimentaires, Casier Postal 384, Westmount Montréal 6.

M. J. Louis Davignon, Gérant général adjoint, Banque Canadienne Nationale, 112 St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Robert Daville, Directeur des Importations, United Distillers Ltd, 905, Dominion Square Bldg., Montréal.

M. Raymond Denis, Organisateur général, La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance-Vie, 152 Notre-Dame Est, Montréal.

M. P. Hervé Desrosiers, Industriel, 1405, rue Peel, Montréal.

M. Jules Dupré, C.R., (avocat), 60 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

M. Hector Fontaine, Président, Agence Canadienne de Publicité Ltée, Edifice Sun Life, Montréal.

M. Augustin Frigon, Directeur Général, Société Radio-Canada, 1440 Ste-Catherine O., Montréal.

M. J. P. Gadbois, Cie Déjordy Enr., (Libraire-importateur), 2325, rue Dandurand, Montréal.

Honorable Wilfrid Gagnon, Industriel, 916 Ontario Est, Montréal.

M. Paul R. Gauthier, La Librairie Canadienne Enrg., (fournitures scolaires et articles religieux en gros), 397-399 de la Canardière, Québec, Qué.

M. Jean M. Gauvreau, Directeur, Ecole du Meuble, 1097 Berri, Montréal.

M. Gérard B. Genest, Assistant Directeur Général, Herdt & Charton Inc., (Import-Export, parfums, spécialités pharmaceutiques, vins et liqueurs), 2027 McGill College, Montréal.

M. Henri Geoffron, Financier, 240 St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Henri Gérin-Lajoie, C.R., Avocat, 60, St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Maurice Gervais, Gérant, Banque Canadienne Nationale, 759 Ste-Catherine Ouest, Montréal.

M. Jules Gillet, (Maître-Imprimeur), Typo-Press, 600 rue Legendre Est, Montréal.

M. Jacques S. Guillon, Président, Simax Corporation Ltd., 1015, Sherbrooke Ouest, Montréal.

M. Arthur Guyot, Articles pour la fabrication d'ornements d'églises, orfèvrerie d'églises, 1031A Rachel Est, Montréal.

M. Henri Hallot, Président de la General Import-Export Ltd, 2985 avenue Maplewood, Montréal.

M. Lucien Hamel, Président, Chandellerie Vi-Lux Ltée, R. L. Vallée Cie Ltée, 1217 Université, Montréal.

M. Georges H. Hoyle, Gérant, Anglo-American Telegraph Co. Ltd., 140 Notre-Dame Ouest, Montréal.

Robert Jacques & Cie Ltée, (Importation), Articles religieux, 27 Notre-Dame Est, Montréal.

M. J. Robert Kirouac, Président, J. A. Kirouac Ltée, (importateurs gros et détail dans librairie, jouets, articles religieux, souvenirs), 4½ rue St-Jean, Québec.

M. A. Lafond, Propriétaire, Prima Trading Co., Agent manufacturier, 159, rue Craig Ouest, Chambre 610, Montréal.

M. Hector Lalonde, Avocat, 266 St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Aimé Laplante, Laplante & Langevin, (Imprimerie), 334 Notre-Dame Est, Montréal.

PRESIDENT

Mr. J. Reissman, Import-Export, Agent de fabriques, 64 Wellington St. West, Toronto.

TRESORIER

M. Roger Caloz, 64 Warren Road, Toronto, Ont.

MEMBRES

Mr. J. Aliman, Négociant en tapis d'orient, 23 Grenville Street, Toronto 5.

J. Arthurs Co., (Importateurs et Exportateurs de Produits alimentaires), 32 Front St. W., Toronto.

Mr. R. Le Bailly, Directeur, The European Co., 405, Confederation Life Bldg., Toronto 2.

Mr. M. Barki, Importation-Exportation, 331 Bay Street, Toronto 1.

Mr. C. Baujard, King Edward Hotel, Toronto.

Mr. E. W. Brupbacher, (Agent de Fabriques), 137 Wellington Street West, Toronto.

Mr. René Cera, Eaton's, College St., Toronto.

M. G. A. Lapointe, Président, Collège des Pharmaciens de Québec, Pharmacien Importateur, 1951 rue Masson, Montréal.

M. Gérard Lefebvre, (Agent manufacturier), 1031 Rachel Est, Montréal.

M. A. de Leseleuc de Kerouara, Surintendant, Maison C. O. St-Jean Ltée, 21, rue Wellington Nord, Sherbrooke, Qué.

M. Hector MacKay, C.R., (Notaire), Docteur en droit de l'Université de Paris, Professeur, Université de Montréal, 112 St-Jacques ouest, Montréal.

M. Raphaël Markowski, Président, "Au Petit Versailles", (articles pour cadeaux), 930 Ste-Catherine Est, Montréal.

M. Lucien Masson, Président, Lucien Masson Inc., (importateur, produits pharmaceutiques et parfumerie), 950 Sherbrooke Est, Montréal.

M. Georges H. Mercier, Banquier, Directeur, Service des Relations Extérieures, La Banque Royale du Canada, 360 St-Jacques O., Montréal.

M. Gaston Moquin, Maison J. O. Moquin, Courtiers en Douane et Transitaires, 353, rue St-Nicholas, Montréal.

M. Alfred Moreau, Agent de publicité, 2312 Fullum, Montréal.

M. Aurélien Noël, C.A., Associé de Maheu, Noël & Cie, (comptables agréés), 276 St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Jean Nolin, Publiciste, 1265 Stanley, Montréal.

M. J. Alfred Ouimet, (Importateur, agent manufacturier), 84 St-Paul Est, Montréal.

M. Alfred Paradis, Paradis & Son Ltd, (industrie du bois), 1563 Sun Life Bldg, Montréal.

M. Gérard Parizeau, (Courtier d'Assurance), Directeur de la Revue "Assurances", Professeur, Ecole H.E.C., 84 Notre-Dame Ouest, Montréal.

M. Gaston Pelletier, Gérant général, Vinant Ltd, 200 Vallée, Montréal.

M. Fernand Pilon, Libraire-Editeur, 750 rue Beau-bien, Montréal.

M. Paul Pratt, Président, Office Central Catholique Ltée, Vice-Président, Renaissance Films Distribution Inc., 198 St-Alexandre, Longueuil, Qué.

M. Edgar Richard, (Estimateur en Imprimerie), 3451 rue Masson, Montréal.

M. Louis E. Robert, Agent de Change, 240, rue St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Paul Robert, (docteur en médecine), 418 rue Sherbrooke Est, Montréal.

M. Raymond Robic, Directeur, Maison Marion & Marion, (ingénieurs conseils en matière de propriété industrielle), 3467, rue Simpson, Montréal.

Rougie Frères, Importateurs de Produits Pharmaceutiques, 350, rue Le Moyne, Montréal.

M. Georges Roy, Avocat, 276 St-Jacques Ouest, Chambre 601, Montréal.

M. Anselme Samoïette, Président Directeur Général, La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada, 261 St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Arthur Stanley Saucier, Aviseur technique auprès des hôteliers; représentant de commerce pour marchandises ou denrées d'usage en consommation dans les hôtels, auberges et restaurants; représentant de vins, liqueurs et eaux-de-vie auprès de la Commission des Liqueurs, 1434 Ste-Catherine Ouest, Montréal.

M. Ernest Tétréau, (Avocat), 246 Chemin Ste-Catherine, Montréal.

M. Marcel E. Thomas, fabricant des produits Montéco, (spécialités alimentaires), 570 rue Chabanel Est, Montréal.

Dr. Laurence C. Tombs, Vice-Président, Guy Tombs Limited, International Freight Forwarders, Traffic Managers, Motor Vessel Operators, Travel Agents, 1103 & 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.

M. J. A. Trudeau, Président, Genin, Trudeau & Cie Ltée, (négociants-importateurs), articles de fumeurs et articles religieux, 38 Notre-Dame Ouest, Montréal.

M. Maurice Trudeau, (Avocat), Etude Trudeau, Beauregard et Beaulieu, 204 Notre-Dame Ouest, Montréal.

M. Jack Vaughan, Président, Vaughan & Shaw Co. Ltd., 1120 Castle Bldg., Montréal.

Honorable Thomas Vien, C.P. et C.R., Sénateur et Avocat, 132 St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Auguste Vincent, (Avocat), 507 Place d'Armes, Chambre 803, Montréal.

SOCIÉTÉS

Barclays Bank (Canada), 214 St-Jacques Ouest, Montréal.

Cie des Matériels de Balisage, d'Optique et de Précision Ltée, (manufacturiers de matériel d'optique, de précision et d'électroniques), Aldred Building, Place d'Armes, Montréal.

Corporation Pharmaceutique Française Ltée, (M. François Ducros, Administrateur-délégué), (fabricants, représentants, produits pharmaceutiques), 200, rue Vallée, Montréal.

Crédit Foncier Franco-Canadien, (M. Roger de Roumefort, Directeur général), (Prêts hypothécaires), 5, rue St-Jacques Est, Montréal.

Dominion Potash Limited, (M. Henry Lefèvre, Président), (engrais chimiques), 354, rue Ste-Catherine Est, Montréal.

Durand-United Petroleum Ltd., (M. Georges Durand), 1544, rue Bishop, Montréal.

France-Film, (Exploitation de films français en 35 mm. et en 16 mm.), 637, Craig Ouest, Montréal.

Furness Withy Co. Ltd., (Mr. E. P. Rees, directeur), Furness House, Rue St-Sacrement, Montréal.

Laines du Pingouin (Canada) Ltd., (Marchands de laines), 7080 Hutchison, Montréal.

La Société de l'Air Liquide, (M. Henri Dolis, Président), (Industrie chimique, soudure), 1111 Beaver Hill, Montréal 1.

Les Editions Variétés, (MM. Dussseau et Péladeau, Directeurs), 1460 Union, Montréal.

Massey-Harris Co. Ltd., (Fabricants de machines agricoles), 915 King Street West, Toronto, Ont.

Office Central Catholique Ltée, (M. Paul Pratt, Président), (Importateurs d'articles religieux), 50, Notre-Dame Ouest, Montréal.

V. J. J. Panneels, (Agent général, Importateur), (coutellerie-verrerie), 2363 Delorimier, Montréal.

Sicard Ltée, (M. Marc A. Dhavernas, Vice-Président), (souffleuses à neige, camions et tracteurs), 2055, rue Bennett, Montréal.

Société Nationale des Chemins de Fer Français, (représentée par M. Jules Hone), 5717, avenue Notre-Dame de Grâce, Montréal.

Sorel Industries Ltd., (M. Marc A. Dhavernas, Vice-Président), (mécanique, métallurgie, chaudronnerie), 1405, rue Peel, Montréal.

Vinant Ltd., (M. G. P. Vinant, Président), (Importateurs, parfums et spécialités pharmaceutiques), 200, rue Vallée, Montréal.

Mr. W. Looser, Agent de Fabriques, 64 Wellington Street West, Toronto.

Mr. F. G. Mayberry, Canadian National Exhibition, Toronto.

Massey-Harris Co. Ltd., (Fabricants de machines agricoles), 915 King St. West, Toronto.

Mr. A. L. Phéné, Directeur, Olivier Canada Ltd, 51 Wellington St. West, Toronto 2.

Mr. E. Pouliot, c/o Bianchini Frier Ltd, 57 Bloor St. W., Toronto.

Mr. Claude A. Schmit, (Grainier grossiste), Ontario Seed Cleaners & Dealers Ltd., 33 Front Street East, Toronto.

Mr. Norman E. A. Spencer, Président "Canadian European Forwarders Limited", 64 Wellington St. W., Toronto 1.

M. M. P. Tuteur, Consul Honoraire de France, Management and Personnel Counsellors, M. P. Tuteur & Associates, Suite 402, 112 Yonge St., Toronto.

SECTION DE L'ONTARIO

Mr. Herbert R. Dube, Directeur général de "Canadian Commercial Enterprises Ltd.", Room 414, 200 Bay St., Toronto.

Mr. W. Gillespie, Chef de service chez Massey-Harris Co. Ltd., 915 King St. W., Toronto, Ont.

Mr. H. Hulot, Décorateur, c/o Eaton's, College Street, Toronto.

Mr. Louis Jacquier, 60 Dunvegan Road, Toronto, Ont.

Dr. Joseph Kaskelis, (Importateur-Exportateur), Ocean Chemicals Ltd., 259 Danforth Avenue, Toronto 6, Ont.

Mr. W. Lattman, Vice-Président, Massey-Harris & Cie, 114 Dawlish Avenue, Toronto 12.

M. H. Le Troter, Directeur de l'agence générale de l'Ontario de la Cie Générale Transatlantique, Lumsden Building, 6 East Adelaide, Toronto, Ont.

MEMBRES ADHÉRENTS - FRANCE

ACIERIES

Ugine, Sté d'électro-chimie, d'électro-metallurgie et des Acieries d'Ugine, 10, rue du Général Foy, Paris 8e.

AGENTS MARITIMES ET DE TRANSPORT

R. Moiroud & Cie, 31, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

Société Commerciale d'Affrètements et de Commission, 2, rue Lord Byron, Paris.
Maurice Valcke, 54, rue de Paradis, Paris.

AGENTS REPRESENTANTS ET COMMISSIONNAIRES

Georges Pannier, Saint-Pierre et Miquelon.

AGENCE DE VOYAGES

Frame's Tours, 4, rue Daunou, Paris 2e.

APPAREILS DE RAYONS ET D'ELECTRICITE MEDICALE

Compagnie Générale de Radiologie, 34, Boulevard de Vaugirard, Paris.

APPAREILS INDUSTRIELS

M. Marcel M. Bellone, Directeur de la Sagimco Engineering Corp., 34, Ave. des Champs-Elysées, Paris 8e.

Etablissements Paul Bernard, (matériel pour travaux publics), 3, rue du Collisée, Paris 8e.

Etablissements Fruhinsholz, 68, Avenue du 20e Corps, Nancy.

ARMATEURS

Louis Dreyfus et Cie, 4, rue de la Banque, Paris 2e.

Maison Genestral, 44, rue Jules Siegfried, Le Havre.

S.A.G.E.T., 4, rue de la Banque, Paris 2e.

Messieurs Worms & Cie, 45, boulevard Haussmann, Paris 8e.

ARTICLES DE RELIGION

Joseph Bancel, St-Julien-Molin-Molette, (Loire).

J. Escoffier & Cie, 6, rue d'Algérie, Lyon (Rhône).

A. Pichard, Médailles, 3-5 Avenue de Cholet, Saumur (M. et L.)

ASSURANCES

Cie Française du Phénix, 33, rue Lafayette, Paris.

Cie d'Assurances Générales contre l'Incendie, 37, rue Richelieu, Paris.

Union Incendie, 9 Place Vendôme, Paris 1er.

AUTOMOBILES

Régie Nationale des Usines Renault, (M. Jean Guillemon, Directeur du Service Exportation), Avenue Emile Zola, Billancourt (Seine).

Saint-Christophe Motor (automobiles de luxe), 3, rue Scheffer, Paris 16e.

AVOCATS CONSEILS

M. Archibald, 10, Avenue de Messine, Paris 8e.

BANQUES ET AGENTS DE CHANGE

Banque de l'Algérie, 217, Boulevard St-Germain, Paris.

Banque L. G. Beaubien, 5, rue Daunou, Paris 2e.

Banque de l'Indochine, 96, Boulevard Haussmann, Paris.

Banque de Madagascar, 88, rue de Courcelles, Paris.

Banque de France, 3, rue de la Vrillière, Paris.

Banque Française du Commerce Extérieur, 21, Boulevard Haussmann, Paris 9e.

Banque Nationale Française du Commerce Intérieur, Avignon.

Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, 16, Boul. des Italiens, Paris.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris.

Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, Paris.

Crédit Commercial de France, 103, avenue des Champs Elysées, Paris 8e.

Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire, Paris 9e.

Crédit Lyonnais, S.A., 17, Boulevard des Italiens, Paris.

Sté Française d'Assurance pour Favoriser le Crédit, 58, rue Taitbout, Paris 9e.

Union Européenne Industrielle et Financière, 4 et 6, rue Gaillon, Paris 2e.

BILLES POUR STYLOS A BILLE

Société O.V.E.R., 1, rue Bleue, Paris 9e.

BREVETS D'INVENTION

MM. Beau de Loménie, A. Armengaud et G. Houssard, Ingénieurs-Conseils en Propriété Industrielle, 55, rue d'Amsterdam, Paris 8e.

BRONZES ET ORFÈVRES D'EGLISE

Noiro, 17, rue Pont aux Choux, Paris.

Villard & Cie, 17, rue Barrême, Lyon.

CAOUTCHOUC

Manufacture de caoutchouc Michelin, Puiseux et Boulanger et Cie, Clermont-Ferrand, (Puy de Dôme).

CHAMBRES DE COMMERCE FRANÇAISES

Bayonne, Bordeaux, Caen, Calais, Colmar, Dijon, Dunkerque, Grenoble, Le Havre, La Rochelle, Lille, Le Mans, Marseille, Mazamet, Nantes, Nice, Nîmes, Perpignan, Rouen, Troyes.

CHAMBRE SYNDICALE

Chambre Syndicale Nationale des Fabricants de Produits Pharmaceutiques, 19, rue Picot, Paris 16e.

CHAPEAUX ET BERETS, FOURNITURES POUR CHAPELLERIE

M. Paul Bigaignon, 17, rue Roger Salengro, Wavrin (Nord).

CHOCOLAT (FABRICANT DE)

Menier, 56, rue de Châteaudun, Paris.

CONSTRUCTIONS NAVALES ET AERONAUTIQUES

Bureau Véritas, 31, rue Henri-Rochefort, Paris 17e.

COMMISSION - IMPORTATION - EXPORTATION
Compagnie Continentale d'Importation, 8, rue Cambacérés, Paris 8e.

Consorium Franco-Américain, Ibis, Cité Paradis, Paris.

Eaton Co. of France, 103, rue Lafayette, Paris 10e.

Office Chérifien de Contrôle et d'Exportation, 72, rue Georges-Mercier, Casablanca (Maroc).

Omnium du Sud-Ouest, 14, cours Xavier-Arnoz, Bordeaux (Gironde).

Sté d'Achats et de Distribution, 89, rue d'Amsterdam, Paris 8e.

Sté Générale des Coopératives de Consommation, 61, rue Boissière, Paris 16e.

S.I.V.E.C. (Société Internationale de Vente et d'Echanges Commerciaux), 16, rue de Londres, Paris 9e.

Société Wel et Cie, (engrais chimiques, céréales, etc.), 16, Place de la Madeleine, Paris 8e.

CONFISERIE

Krema (S.A.), 39, rue du Collisée, Paris 8e.

CONSEIL-EXPERT

M. Jacques Collinet, 24, boulevard Victor-Hugo, Nîmes (Gard)

CONSERVES ALIMENTAIRES, PATES, SARDINES, ETC.

Maison Amieux Frères, Chantenay-les-Nantes, (Loire Inf.)

CONSTRUCTEURS MATERIEL CINEMATOGRAPHIQUE

Etablissements André Debrie, 111, rue St-Maur, Paris 11e.

COUTURIER EN GROS

M. Albert Lempereur, 102, rue Réaumur, Paris 2e.

DENTELLES

Le Fuseau, La Renaissance près Le Puy (Haute Loire).

DISTILLATEURS LIQUORISTES

Liqueurs Cazanove, Les Successeurs de F. Cazanove, 13-15-17, rue de Turenne, Bordeaux (Gironde).

Distillerie de la Bénédicte, Fécamp (Seine-Inf.)
Etablissements Marnier-Lapostolle, 91, Boulevard Haussmann, Paris.

Les Héritiers de Marie Brizard & Roger, Bordeaux (Gironde).

Les Petits-Fils de Frédéric Mugnier, Dijon (Côte d'Or).

Maison J. Honoré Sécrestat, aîné, Bordeaux, (Gironde).

Cusenier (Sté Anonyme de la Grande Distillerie E. Cusenier Fils Aîné & Cie), 226, Boulevard Voltaire, Paris 11e.

DIVERS

Paul Beaudecroux, (rouge à lèvres), 125, Boulevard St-Denis, Courbevoie, (Seine).

Electricité de France, Service National, 68, faubourg Saint-Honoré, Paris.

Office Algérien d'Action Economique et Touristique, 26, Boulevard Carnot, Alger.

M. Clément Cabassut, Le Bouchet, (Drôme), Correspondant de la Chambre de Commerce Française au Canada.

M. R. Després, 33, rue La Boétie, Paris 8e.

ELECTRICITE, ECLAIRAGE

Claude Paz et Silva, 8, rue Cognac-Jay, Paris 7e.

Plexilux (Luminaires), 16, Ave Hoche, Paris 8e.

EAUX-DE-VIE DE COGNAC

Bisquit-Dubouché & Compagnie, Jarnac-Cognac, (Charente)

Courvoisier Ltd, Place du Château, à Jarnac, (Charente).

Denis, Mounié & Co., Cognac (Charente).

P. Frapin & Cie, Segonzac (Charente).

Godet & Frères, La Rochelle (Charente Inf.)

James Hennessy & Co., Cognac (Charente).

Maison Prunier, Cognac (Charente).

J. & F. Martell, Cognac, (Charente).

J. Robin & Cie, rue Gabriel Jaulin, Cognac (Charente).

Rouyer Guillet & Cie., Saintes (Charente Maritime).

Société des Propriétaires Vnicoles de Cognac, (Charente).

J. G. Monnet & Cie, Cognac, (Charente).

EAUX MINERALES

Etablissement Thermal de Vichy, S.A., 24, Boulevard des Capucines, Paris.

EDITEURS

Maison Aubanel Père, imprimeur de Notre Saint Père le Pape, fondée en 1744, 7, Place St-Pierre, Avignon, (Vaucluse).

Edition Depelly, 7, rue de la Mauvendièrre, Limoges, (Haute-Vienne).

G. Droguet & R. Ardent, 60, rue Montmailler, Limoges.

Garnier Frères, 6, rue des Saints-Pères, Paris.

Librairie Hachette, 79, Blvd St-Germain, Paris.

Librairie Armand Colin, 103, Boulevard St-Michel, Paris.

Librairie Larousse, 13-21, rue Montparnasse, Paris.

Librairie Fernand Nathan, 9, rue Méchain, Paris.

Maison Alfred Mame & Fils, Tours (Indre et Loire).

Maison F. X. Le Roux & Cie, 34, rue des Hallebardes, Strasbourg (Bas-Rhin).

Masson & Cie, 120, Boulevard St-Germain, Paris.

FABRICANTS DE LIQUEURS

Les Héritiers de Marie-Brizard & Roger, Bordeaux, (Gironde).

FEUTRES ET TISSUS INDUSTRIELS

Manufacture Joseph Muller, Reiningue (Ht-Rhin).

FILATURE DE LAINES PEIGNEES

Anciens Etablissements Cordonnier, 5, rue de Mouvoux, Roubaix.

Ets. Heilmann, Koehlin & Desaulles, 192, Faubourg de Colmar, Mulhouse (Haut-Rhin).

FOIRES ET EXPOSITIONS

Foire de Paris, 23, rue Notre-Dame des Victoires, Paris.

FONDERIES

Etablissements Métallurgiques A. Durenne, 29, rue Cambacérés, Paris.

FONDERIES DE BRONZE D'ART

Charles, Favier et Cie, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.

S.A. des Etablissements Métallurgiques A. Durenne et du Val d'Osne, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

FOURRURES

Robert Corby, 61, rue du Faubourg St-Honoré, Paris.

A. Primot et Cie, 69, rue d'Hauteville, Paris.

Revillon Frères, 42, rue de la Boétie, Paris.

GANTERIES

Tréfousse & Cie, Chaumont (Haute-Marne).

GAZES A BLUTER POUR MINOTERIES

Etablissements Tripette & Renaud Fils, 39, rue Jean-Jacques Rousseau, Paris.

GELATINE, COLLES FORTES (FABRICANT DE)
Cie Centrale Rousselot, 50, rue Boileau, Paris.

Compagnie Générale des Produits Chimiques du Midi, 51, rue Saint-Ferréol, Marseille.

HAUTS FOURNEAUX

Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durenne et du Val d'Osne, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

Société des Hauts-Fourneaux & Fonderies de Pont-à-Mousson, Place Camille Cavallier, Nancy.

HORLOGERIE

Louis Girod, Morbier, (Jura), Horlogerie, carillons.

HUILES VEGETALES

IMPORTATEUR-EXPORTATEUR
Société Commerciale de l'Ouest Africain, 7, rue de Téhéran, Paris.

INGENIEURS

Renown (Gérard Dupont), 26 bis, rue Marceau, La Varenne St-Hilaire, (Seine).

LAINES, PEAUX ET CUIROTS
A. Combe et Fils, 156, Faubourg St-Denis, Paris.

INSTRUMENTS DE PRECISION

Société Industrielle d'Instruments de Précision, 59, Ave Jean-Jaurès, Arcueil (Seine).

JOAILLIERS

Cartier S.A., 13, rue de la Paix, Paris 1er.

LAINES ET LAINAGES

Etablissements Beaulieu, matières premières pour chapellerie et filatures, 29, rue d'Auzette, Limoges (Haute-Vienne).

Ets. Mathon & Dubrulle, 310, Boulevard Gambetta, Tourcoing (Nord).

Les Fils d'Adrien Fournier, S.A., tissage mécanique de laine peignée à Oullins & St-Génis Laval-Rhône.

S. A. des Tissus Lesur, 31, rue St-Augustin, Paris 20e.

LIQUEURS DE LUXE APERITIFS DE MARQUE
Maison J. Honoré Sécrestat, aîné, 40, cours de Médoc, Bordeaux, (Gironde).

MACHINES AGRICOLES ET VINICOLES
Compagnie Massey-Harris, 148 Boul. de la Vilette, Paris 19e.

Etablissements Vermorel, 55, avenue Georges V, Paris 8e.

MATERIEL POUR ARTISTES ET BUREAUX
Ets. J. M. Paillard, 17, Passage St-Sébastien, Paris 11e.

MATIERES COLORANTES
Société Anonyme des Matières Colorantes et Produits Chimiques, 69, rue de Miromesnil, Paris.

METALLURGIE
Société Schneider & Cie, 42, rue d'Anjou, Paris 8e.

MINOTERIES (outillage pour)
Etablissements Tripette & Renaud Fils, 39, rue Jean-Jacques Rousseau, Paris.
Minoteries L. Bourrageas & Cie, 11, rue Montgrand, Marseille.

MONTRES
Sté Robur, Verres de montres incassables, 44, rue Bourdarie-Lefure, Asnières (Seine).

NEGOCIANT EN BOIS
Raymond Julien, 15, rue Talaat Harb Pacha, Alexandrie (Egypte).

NEGOCIANT EN VINS EXPORTATEUR
J. Therin, Pontaneveaux, (Saône et Loire), France.

ORFÈVRES
Mémerly & Hours, orfèvrerie d'église, 39, Chemin de Choulans, Lyon.

Villard & Cie, orfèvrerie d'église, 17, rue Barrière, Lyon.

PAPIERS A CIGARETTES (fabricants de)
L. Lacroix Fils, Angoulême, (Charente).

PAPIERS PEINTS
Manufacture de Papiers Peints Zuber & Cie, Rixheim, (Haut-Rhin).

Société Anonyme Isidore Leroy, Ponthierry, (Seine & Marne) France.

PARFUMEURS
Guerlain, 68, Avenue des Champs Elysées, Paris.
Le Galion S.A., 50, Boulevard Victor-Hugo, Neuilly (Seine).

Marquay, Parfumeur, 45, Ave de l'Opéra, Paris 2e.
Maison François Vibert, Pétrole Hahn pour les cheveux, 89 avenue Berthelot, Lyon.

Parfums Weil, 15, rue Cortambert, Paris 16e.

PEIGNES ET MATIERES PLASTIQUES
Etablissements A. Feuillant Fils, Ezy, (Eure) France.

PEPINIERES
Pépinières Hemery-Aubert, 51, route d'Olivet, Orléans.

PRODUITS CHIMIQUES (FABRICANTS DE)

Manufacture de Glaces et Produits Chimiques de St-Gobain, Chaunay et Cirey, 1, bis, Place des Saussaies, Paris.

Société Anonyme des Matières colorantes et Produits Chimiques de St-Denis, 69, rue de de Miromesnil, Paris.

Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc, 21, rue Jean Gougeon, Paris (8e)
Univer, Union des Industries du verre pour l'exportation, 12, rue Lincoln, Paris 8e.

PRODUITS MINERAUX
Chassaing Le Coq & Cie, 1, Quai Aulagnier, Asnières, (Seine).

PRODUITS PHARMACEUTIQUES
Laboratoires A. Bailly, 15 rue de Rome, Paris 8e.
Laboratoires Bruneau & Cie, 17, rue de Berri, Paris 8e.

Laboratoires Cortial, 7, rue de l'Armorique, Paris 15e.
Laboratoires Licardy, 38, Boulevard Bourdon, Neuilly-sur-Seine.

Laboratoires Métaidier, 55 rue Nationale, Tours, (I. & L.)

Laboratoire des Produits Amido, 4 Place des Vosges, Paris 4e.

Laboratoires Clin-Comar & Cie, 20, rue des Fossés St-Jacques, Paris.

Laboratoire Nativelle, 27, rue de la Procession, Paris.

Laboratoires Roger Bellon, 78 bis, Avenue Marceau, Paris 8e.

Laboratoires du Dr Zizine, 24, rue de Fécamp, Paris 12e.

Les Etablissements Byla, Produits Biologiques, 26, Avenue de l'Observatoire, Paris.

Société des Produits Pharmaceutiques Thévenot, Dijon, Côte-d'Or.

SAVON DE MARSEILLE
Etablissements Fournier & Ferrier, La Grande Savonnerie, Marseille.

Ets. Fournier-Ferrier, Savon "Le Chat", 143, rue Félix-Pyat, Marseille (B. du Rh.)

SOIERIES
E. Anselme & Cie, 2, rue Puits Gaillot, Lyon.
Maison M. Guillemin & Cie, (rubans, soieries, velours, écharpes, voilettes), 28, Avenue de l'Opéra, Paris.

René Véron, 25, rue Louis-le-Grand, Paris 23e.

TEINTURERIE POUR FOURRURES
Chapal Frères et Cie, 9, rue Kléber, Montreuil-sous-Bois (Seine).

TEXTILES (Import-Export)
Entreprises Textiles Réunies, 150, Faubourg Poissonnière, Paris 10e.

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Etablissements Vairoa & Cie, 5, Avenue Kléber, Paris.

GRANDS TRAVAUX D'ENTREPRISES
Sté des Grands Travaux de Marseille, 25, rue de Courcelles, Paris 8e.

TUYAUX
Société Anonyme des Hauts Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson, Place Camille Vallier, Nancy.

VELOURS (fabricants de)
Cossierat S.A., 40, rue de la République, B. P. No 74, Amiens (Somme).

VETEMENTS ECCLESIASTIQUES
Etablissements Bruchet, 56, rue d'Antrain, Rennes.

VINS D'ALGERIE
Ets. Frédéric Lung, (Maison du Kébir), Bastion Sud Alger (Algérie).

VINS APERITIFS
Dubonnet, Société Anonyme, 7, rue Mornay, Paris 4e.

J. et S. Violet Frères, fabricants du "Byrrh", à Thuir (P.O.)

Noilly, Pratt & Cie, 165, rue Paradis, Marseille.

VINS DE BORDEAUX ET SPIRITUEUX
Barton & Guestier, 35, Cours du Pavé-des-Chartrons, Bordeaux.

F. Ginetet, 133, Quai des Chartrons, Bordeaux.
J. Lebègue & Cie, Cantenac par Margaux, (Gironde).

M. Marceau, 57, rue Minvielle, Bordeaux.

VINS DE BOURGOGNE
Collin et Bourisset, Mâcon (S. et L.)

VINS DE CHAMPAGNE
Champagne Heidsieck & Co., Monopole, Successeur, 83, rue Coquebert, Reims (Marne).

"Piper-Heidsieck", 8, rue Piper, Reims (Marne).
Veuve Clicquot-Ponsardin, Boîte Postale 102, Reims, (Marne).

Pol Roger & Cie, Epernay (Marne).

Krug & Cie, Reims, (Marne).

Lanson, Père & Fils, Boîte Postale 163, Reims, (Marne).

Moët & Chandon, Boîte Postale 29, Epernay, (Marne).

S.A. Champagne Pommery & Creno, Boîte Postale 87, Reims, (Marne).

Société Vinicole de Champagne, G. H. Mumm & Cie, Reims, (Marne).

VINS DE SAUMUR ET VOUVRAY

Chapais et Landais, Chacé, (M. et L.)

VINS ET LIQUEURS

R. D'Anthony, 40, rue de Paradis, Paris 10e.

Tenir les sols des cinq continents en bon état de fertilité :
c'est la condition essentielle, non seulement de la prospérité
des exploitations agricoles de par le monde, mais aussi du
maintien dans un état de santé satisfaisant des populations
humaines et animales de l'ensemble du globe. C'est le plus
important des efforts vers l'établissement d'une paix durable.

\$30.

Dominion Potash Limited

354 ST. CATHERINE STREET EAST

MONTREAL 18, P.Q.

Tél.: PLateau 3365

*Les Ateliers
d'Art Liturgique Enrg.*

GEORGES SCHAEFER, Prop.

Manufacturier et Importateur de
Vêtements Sacerdotaux, Toiles,
GALONS ET FRANGES OR,
Dentelles, Dais, Ombrellinos,
Bannières, Tentures de deuil,
Vases sacrés, et Bronzes d'église.

Membre actif de la Chambre de Commerce Française

29 est. rue St-Jacques

Montréal 1

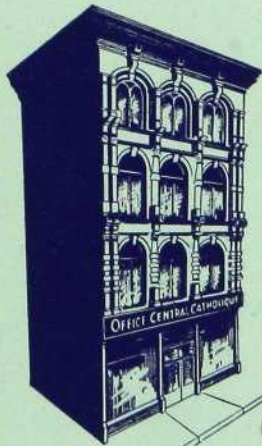
J. Saint-Loup

Représentant
de fabriques françaises

ARTICLES RELIGIEUX
ORNEMENTS D'ÉGLISE

134 ouest, rue St-Paul

Montréal 1, P.Q.



Office Central Catholique
L^{TÉE}

Importateurs d'objets de piété

CHAPELETS, MEDAILLES, CRUCIFIX,
IMAGES, MISSELS, ETC.

Représentants de fabricants et d'éditeurs français

50 ouest, rue Notre-Dame

MONTREAL 1, CANADA



CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

FONDÉ EN 1880

PRÊTS EN PREMIÈRE HYPOTHÈQUE
ACHATS DE CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES
PRÊTS SUR IMMEUBLES EN CONSTRUCTION

SIÈGE SOCIAL

**5, rue St-Jacques Est,
MONTREAL, (Canada)**

SUCCESSALES À

QUÉBEC - TORONTO - WINNIPEG - REGINA
EDMONTON - VANCOUVER

COMITÉ DE PARIS: 6, RUE VOLNEY